

Livret de l'étudiant École supérieure d'art et design de Saint-Étienne 2019-2020

Le règlement des études régit l'organisation générale du parcours de l'étudiant au sein de l'établissement.

Ce parcours s'inscrit dans les missions pédagogiques de L'Esadse :

- dispenser les enseignements préparant aux diplômes nationaux sanctionnant les cycles d'étude mentionnés par le décret n° 2014-817 du 17 juillet 2014 relatif à l'organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques — le décret n° 2018-231 du 29 mars 2018 attribuant le grade de licence aux titulaires du diplôme national d'art et l'arrêté du 23 août 2010 attribuant le grade de master aux titulaire du diplôme national supérieur d'expression plastique délivré par les établissements d'enseignement supérieur d'arts plastiques, et par l'arrêté du 8 octobre 2014 modifiant l'arrêté du 16 juillet 2013 portant organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans les établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes.
- la formation artistique, scientifique, technique de créateurs aptes à concevoir, développer et promouvoir toute réalisation dans le domaine des arts et du design
- la conception et la mise en œuvre de recherches dans les diverses disciplines des arts et du design
- la coopération avec des établissements français ou étrangers poursuivant des objectifs similaires ou susceptible de présenter un intérêt dans les champs des filières en art et en design
- la valorisation des travaux des étudiants réalisés dans le cadre de leur scolarité et la valorisation des recherches conduites par l'établissement

I.	Introduction	7
I.1	Art et industrie, design et créativité	8
	<ul style="list-style-type: none"> a) Des arts industriels au design b) La reconversion d'un territoire c) L'économie de la créativité 	
I.2	La Biennale Internationale Design Saint-Étienne	9
II.	L'offre de formation à l'Esadse	10
II.1	Une classe préparatoire internationale : la Coursive	11
	<ul style="list-style-type: none"> a) Se former b) Candidater à la Coursive 	
II.2	DNA et DNSEP	11
II.3	Master Prospective Design	12
II.4	Un 3 ^e cycle CyDRe (Cycle Design Recherche)	12
	<ul style="list-style-type: none"> a) Le Post-diplôme Design et Recherche b) Le Diplôme Supérieur de Recherche en Design c) Le Doctorat « Arts Industriels » 	
II.5	Innovation pédagogique	15
	<ul style="list-style-type: none"> a) Les ateliers tournants b) Les workshops c) Les séminaires, colloques, journées d'études d) Les conférences e) Les voyages d'étude et visites d'expositions 	
II.6	La mobilité internationale	16
	<ul style="list-style-type: none"> a) Les écoles partenaires b) Les conditions de la mobilité internationale 	
III.	Organisation de l'Esadse	18
III.1	Les instances de gouvernance de l'Esadse	18
	<ul style="list-style-type: none"> a) Le Conseil d'Administration b) Le Conseil d'École c) Le Conseil Scientifique d) Le Comité Technique Paritaire e) Les délégués 	
III.2	Les services de l'Esadse	20
	<ul style="list-style-type: none"> a) Lieux b) Personnels et contacts 	
III.3	Les professeurs de l'Esadse	22
III.4	L'Esadse et les réseaux français, européens et mondiaux	27
	<ul style="list-style-type: none"> a) ADÉRA b) AGÉRA c) FRANCE DESIGN EDUCATION (FDE) d) ANdÉA (Association nationale des écoles supérieures d'art et design publiques) 	

- e) **ELIA (European League of Institutes of Arts)**
- f) **Cumulus**
- g) **Villes Créatives Unesco**

IV.	Insertion professionnelle	29
IV.1	Relations à l'entreprise et développement économique et territorial	29
IV.2	Les modules d'insertion professionnelle	30
IV.3	Les stages	30
IV.4	Césure	30
IV.5	L'exposition des diplômés	31
IV.6	Les prix et concours	31
IV.7	Le devenir des étudiants de l'Esadse	31
IV.8	Les anciens étudiants de l'Esadse	31
V.	La recherche à l'Esadse	32
V.1	L'organisation de la recherche	32
	<ul style="list-style-type: none"> a) Les équipes de recherche b) L'Unité de Recherche Design et Création c) L'Unité de Recherche Numérique 	
V.2	La revue <i>Azimuts</i>	35
VI.	Les ressources	36
VI.1	Diffusion d'informations	36
	<ul style="list-style-type: none"> a) Messagerie électronique b) Affichages c) Web de l'Esadse d) Réseaux sociaux 	
VI.2	Les pôles	37
VI.3	Impression et reprographie	37
VI.4	La médiathèque	38
VI.5	La matériauthèque	39
VI.6	Le magasin de prêt	39
VII.	Vie étudiante	40
VII.1	La semaine d'intégration : un moment fort de la vie étudiante	40
VII.2	Environnement et vie culturelle à Saint-Étienne	40
	<ul style="list-style-type: none"> a) Saint-Étienne une ville verte et de sport b) La vie culturelle c) Hors cadre 	
VII.3	L'Esadse des étudiants impliqués	46
	<ul style="list-style-type: none"> a) La représentation étudiante b) Les associations étudiantes à l'Esadse 	

	c) La récupérathèque	
	d) Moments de convivialités	
VII.4	Commission consultative d'utilisation de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) de l'Esadse	48
VII.5	Aides et Bourses	49
	a) Bourse CROUS	
	b) Fonds National d'Aide d'Urgence Annuelle Culture (FNAUAC)	
	c) Bourse au mérite pour les néo-bacheliers	
	d) Aide-CROUS aux projets étudiants	
	e) ID jeunes : la Ville de Saint-Étienne vous soutient	
	f) Aides de l'Esadse	
VIII.	Informations pratiques	52
VIII.1	Assurance	52
VIII.2	Santé	52
	a) Centres médicaux	
	b) Planning Familial	
	c) Association Rimbaud	
VIII.3	Étudiants étrangers extra-européens	53
VIII.4	Logement	54
VIII.5	Restauration et alimentaire	56
VIII.6	Les transports en commun	57
VIII.7	Bons plans jobs	57
VIII.8	Adresses Utiles	57
VIII.9	Coût de la vie	58
IX.	Règlements	60
IX.1	Règlement des études	60
IX.2	Catalogue des cours	60
IX.3	Les absences et l'assiduité	60
IX.4	Discriminations et harcèlements	60
IX.5	Quelques règles de sécurité	60
	Annexes	59
I.	Ecoles partenaires	59
II.	Calendrier futé du Crous	62

Introduction

L'Esadse, école d'art et design

L'Esadse propose un enseignement qui repose sur les grands principes des Écoles Supérieures d'Art, sous tutelle du Ministère de la Culture. Elle place le projet de l'étudiant au cœur de la pédagogie et privilégie la logique expérimentale, qui favorise l'audace et la créativité. Elle tient l'erreur et l'errance pour des moments nécessaires dans le processus de formation de l'étudiant. Elle propose une appréhension globale des disciplines, dans un fonctionnement collégial, en tenant les tensions et les différends inhérents à l'opposition art/design pour des moments féconds dans l'élaboration du jugement.

Face au primat métaphysique de l'intelligible sur le sensible et de la théorie sur la pratique, elle soutient, en s'appuyant sur un corps enseignant composé d'artistes, de designers et de théoriciens, que l'intelligible ne se présente jamais indépendamment de sa forme sensible et qu'il y a une pensée inhérente à la pratique.

L'Esadse a vocation à former des artistes, des designers, des auteurs, des créateurs, des professionnels de la culture et plus largement des professionnels compétents dans tous les domaines qui valorisent la créativité.

Une école de plain-pied avec les nouveaux enjeux de la création

Face à une économie qui mise de plus en plus sur la créativité et l'innovation, l'Esadse dispose de deux atouts majeurs. Le premier tient à la structuration de son offre de formation et de recherche autour des deux axes de l'art et du design. Ainsi organisée, elle possède un dispositif parfaitement accordé aux grands enjeux contemporains, en particulier les relations de plus en plus étroites entre les champs artistique, culturel et économique. Le second atout est l'intégration de l'École dans la Cité du design. Concentré de ville créative, résolument en prise sur la grande transformation des temps présents, la Cité du design présente de nombreux avantages pour l'École.

D'un côté, elle la fait bénéficier de tous les stimuli et données que ses infrastructures et ses réseaux lui permettent de capter : matériaux, documents, informations, contacts, commandes, partenariats, etc. De l'autre, elle réalise ce qui est sans doute le rêve de toute école d'art – et de tout établissement ayant vocation à développer la recherche expérimentale : celui d'un laboratoire-monde, dans lequel les expérimentations peuvent se mener à l'échelle 1.

Par sa place au cœur de la Cité du design, l'Esadse est la force vive de Saint-Étienne, Ville créative Unesco de design, dont l'expérimentation territoriale unique irrigue le réseau mondial de son exemplarité.

L'Université de Lyon

L'Esadse est associée à l'Université de Lyon. Elle participe ainsi au premier pôle scientifique français hors Île-de-France. Cette communauté d'universités et établissements (COMUE), alliage unique d'universités, d'écoles, et d'organismes de recherche rassemble 12 établissements membres, 19 associés sur la métropole Lyon - Saint-Étienne et représente plus de 137 600 étudiants, 168 laboratoires publics. Marque commune puissante, l'Université de Lyon promeut et développe le haut potentiel scientifique du site. Elle porte et coordonne ses grands projets stratégiques (investissements d'avenir, plan campus), en lien avec tous les acteurs du territoire (entreprises, collectivités, citoyens), au bénéfice des générations futures.

1.1 Art et industrie, design et créativité

a) Des arts industriels au design

Fondée en 1803 sous le nom d'École de dessin, rebaptisée École régionale des arts industriels en 1884, École régionale des beaux-arts en 1923, puis École supérieure d'art et design en 2006, l'École supérieure d'art et design de Saint-Étienne (Esadse) est depuis son origine étroitement liée à l'essor industriel et au développement économique d'une ville dont l'histoire se confond entièrement avec l'histoire de la modernité industrielle. Son histoire épouse celle des arts industriels et met en jeu toutes les tensions qui s'y rattachent : art et économie ; esthétique et fonctionnalité ; souveraineté et commande ; beaux-arts, arts appliqués et arts décoratifs. C'est cette même histoire qui a conduit l'École à développer un département environnement à partir de 1978 et design à partir de 1990, à créer en 1991 le Post-diplôme Design et Recherche ainsi que la revue Azimuts, puis en 1998 la Biennale Internationale Design. Ce développement se poursuit, à travers la constitution d'un établissement public réunissant l'École et la Cité du design depuis début 2010. Elle porte également à travers les siècles les valeurs du service public, l'exigence de qualité et de primauté du collectif sur les intérêts particuliers.

b) La reconversion d'un territoire

Associant un établissement d'enseignement supérieur artistique à un équipement consacré au design envisagé comme outil de réflexion et d'anticipation des mutations sociales et des dynamiques économiques, cette structure est le fer de lance - à la fois emblème et levier - d'un grand projet de reconversion d'un territoire de tradition industrielle touché de plein fouet par les grandes crises et mutations économiques de la seconde moitié du XX^e siècle. Sur le modèle de la ville créative théorisé par Charles Landry et réalisé notamment à Bilbao ou Glasgow, il mise sur l'innovation culturelle comme facteur de régénération urbaine et moteur de croissance économique - comme en atteste l'inscription de la ville au Réseau des villes créatives Unesco de design.

c) L'économie de la créativité

Dans cette configuration inédite, on reconnaîtra finalement les grands traits de ce qu'est fondamentalement une école d'art : l'expérimentation comme principe non seulement pédagogique mais aussi structurel ; et une façon unique de se situer dans le temps, en étant à la fois dans la prise en charge et la transmission d'une dimension historique, dans l'extrême attention au contemporain et dans l'anticipation des formes sensibles et des modes futurs.

Cf. Charles Landry, *The creative city, a toolkit for urban innovators*, Earthscan, Londres, 2000.
Cf. Pierre-Michel Menger, *Portrait de l'artiste en travailleur. Métamorphoses du capitalisme*, Le Seuil, 2003 et *Le Travail créateur. S'accomplir dans l'incertain*, Gallimard/Le Seuil, 2009 ;

Luc Boltanski et Eve Chiapello, *Le Nouvel Esprit du capitalisme*, Gallimard, 1999 ;

Yann Moulier Boutang, *Le Capitalisme cognitif. La Nouvelle Grande transformation*, Ed. Amsterdam, 2007 ; Olivier Assouly, *Le Capitalisme esthétique*, Le Cerf, 2008. Voir aussi Laurent Jeanpierre,

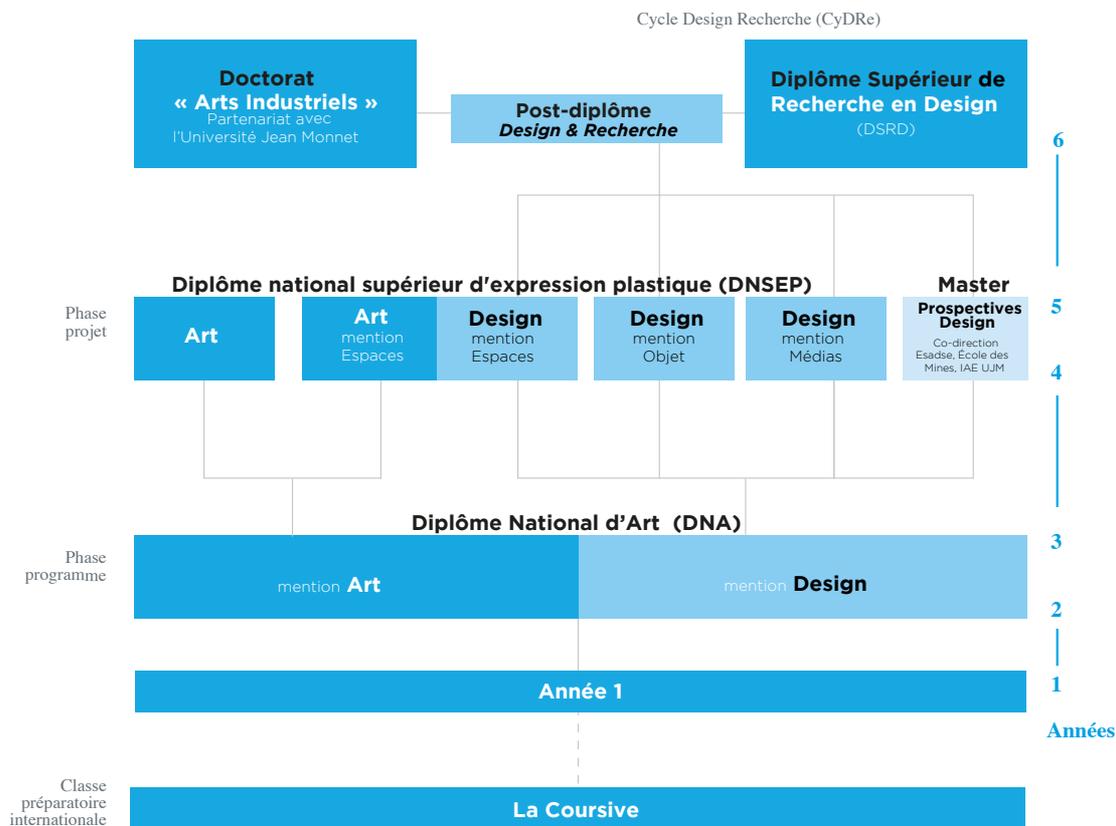
« L'art contemporain au seuil de l'entreprise », *Valeurs croisées*, Les Ateliers de Rennes - Biennale d'art contemporain #1, Les Presses du réel, 2009.

I.2 La Biennale Internationale Design Saint-Étienne

L'Esadse dispose avec la Biennale d'un outil original de formation, d'immersion et de visibilité. À l'origine de l'événement, qu'elle a créé et dont elle a organisé les quatre premières éditions (de 1998 à 2004), l'École a depuis 2006 passé le relai de l'organisation à la Cité du design. Gage d'une professionnalisation accrue de la manifestation, cette transmission permet du même coup à l'Esadse d'occuper une place plus conforme à sa nature : non pas opérateur professionnel, mais établissement d'enseignement supérieur associé à la programmation artistique. Partenaire en amont pour la définition de ses grands axes thématiques, l'École assure le commissariat d'expositions spécifiques et la programmation de conférences et colloques. La Biennale est un outil de formation et de valorisation, qui lui permet de travailler à échelle 1 sur la question de l'exposition :

- Explorer des sujets ambitieux à travers les deux formes de l'exposition et du colloque ;
- Développer le réseautage à travers les rencontres entre étudiants, professeurs, chercheurs et milieux professionnels ;
- Valoriser ses productions ;
- Valoriser la production des autres écoles supérieures d'art et dresser un état des lieux régulier de la réflexion et de la production en design dans ces établissements sous tutelle du Ministère de la Culture.

II L'offre de formation



Chaque année, ce sont 380 étudiants qui suivent les enseignements de l'Esadse.

L'Esadse propose :

- Une classe préparatoire internationale (La Coursive) dédiée aux jeunes étrangers souhaitant intégrer les formations des Écoles Supérieures d'Art françaises. La formation artistique et la préparation aux concours et commissions d'équivalence sont assurées par l'Esadse, l'apprentissage du français (FLE) est assuré par le Centre international de langue et de civilisation (CILEC) de l'Université Jean Monnet
- Un cursus de cinq années selon les deux grandes options Art et Design, sanctionnées par deux diplômes nationaux : le Diplôme national d'art (DNA), après trois ans d'études, qui confère grade de Licence, et le Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP), qui confère grade de Master,
- Un Master Prospective Design qui propose une formation pluridisciplinaire de deux ans, en partenariat avec l'École des Mines de Saint-Étienne et l'Institut d'Administration des Entreprises de l'Université Jean Monnet. Cette formation est sanctionnée par un Master de l'Université.
- Un 3^e cycle composé d'un Post-Diplôme, d'un Diplôme Supérieur de Recherche en Design et un Doctorat « Arts Industriels » en partenariat avec l'Université Jean Monnet.

II.1 Une classe préparatoire internationale : la Coursive

Tous les ans, de nombreux étudiants internationaux présentent les concours d'entrée des écoles d'art et design en France. Pour les aider dans leur préparation aux concours, l'Université de Saint-Étienne et l'École supérieure d'art et design de Saint-Étienne se sont unies pour proposer une formation d'accompagnement de ces étudiants étrangers.

La Coursive est une classe de mise à niveau destinée aux candidats non francophones désirant se présenter aux concours d'écoles d'art et design françaises. Il s'agit d'une double formation en français et en arts plastiques avec une prédominance du design. La formation est de 25h00 hebdomadaires, auxquelles s'ajoutent des heures de projet et de travail en autonomie, soit 700h00 au total. Le cycle de formation, réparti sur deux semestres, pour un total de 25 semaines, est sanctionné par un Diplôme Universitaire de Préparation aux Concours des Écoles d'Art (DU PCEA).

a) Se former

L'apprentissage de la langue française et de ses spécificités culturelles est assuré par le Centre international de langue et civilisation, CILEC. L'enjeu est d'atteindre le niveau B2 en français, tout en préparant les candidats aux concours. La formation plastique est assurée par l'Esadse, il s'agit de préparer les candidats à appréhender l'art et le design par la dimension du projet. La méthodologie développée permet d'accompagner l'étudiant dans la constitution de son travail en vue du concours ; elle apporte également les bases d'une pensée critique soutenue par la langue française indispensable à la présentation des concours en école d'art et design.

b) Candidater à la Coursive

Minimum requis :

- diplôme de fin d'études secondaires
- attestation de connaissance de la langue française, niveau B1 (DELFI, TCF)

Pour les candidats de nationalité chinoise, il est recommandé d'être titulaire du Benke.

Pièces à fournir :

- Un dossier plastique (PDF 10 pages maxi)
- Une attestation de niveau B1 français
- Une copie des diplômes, une description du parcours scolaire

Les entretiens se font par Skype en français ou en anglais.

Plus d'informations : <https://cilec.univ-st-etienne.fr/la-coursive-2/>

Contact Esadse: mobility@esadse.fr

Contact CILEC (inscriptions) : Marie-Christine Delorme - cilec@univ-st-etienne.fr

II.2 DNA et DNSEP

Cf Règlement des études

II.3 Master Prospective Design

Ce Master résulte d'un partenariat entre 3 établissements d'enseignement supérieur de Saint-Étienne: l'Esadse, l'École des Mines de Saint-Étienne et l'IAE de l'Université Jean Monnet.

Créé en 2013 Prospective Design est un Master unique en France de par ses composantes en prospective, innovation sociale, ingénierie et création. Il s'agit ici d'une opportunité de différenciation pour une formation qui intègre l'innovation technologique comme composante de la création de valeurs, à part égale avec le design et l'innovation économique et sociale, créant ainsi un Master totalement pluridisciplinaire.

Ce Master est accessible après un BAC +3.
Inscription auprès de l'Université Jean Monnet et de l'École des Mines.

II.4 Un 3^e cycle CyDRe (Cycle Design Recherche)

Le Cycle Design Recherche (CyDRe) de l'Esadse est un 3^e cycle inscrit dans un environnement unique, où tout converge pour le développement d'une culture design de haut niveau. Il propose aux étudiants diplômés d'une école d'art et design ou d'un master universitaire de poursuivre leurs études au niveau recherche.

Outre la conduite d'un ou plusieurs projet(s) personnel(s) et/ou collectif(s), les activités de recherche sont aussi constituées par la participation à des séminaires, colloques ou revues (communications, articles, posters, etc.), l'organisation de conférences et/ou journées d'études, la participation à des activités pédagogiques à l'Esadse ou dans d'autres établissements, l'animation de workshops auprès des étudiants de l'Esadse ou d'autres écoles en France et à l'étranger, la contribution aux projets et programmes développés par tous les chercheurs de l'établissement, l'élaboration de projets communs avec les autres étudiants-chercheurs engagés dans le Cycle Design Recherche, la participation active à la vie des équipes de recherche de l'Esadse (Random Lab, Labo IRD, etc.), ou qui lui sont associées, et bien sûr la contribution à la Biennale Internationale Design de Saint-Étienne et à la revue *Azimuts*.

a) Le Post-diplôme Design et Recherche

Créé en 1989, le Post-diplôme Design et Recherche de l'Esadse a été le premier post-diplôme de design en France. Il a fait naître la revue *Azimuts* et a largement contribué à la tenue des premières éditions de la Biennale Internationale Design de Saint-Étienne. Il constitue le noyau historique du Cycle Design Recherche. Lieu d'expérimentations, de réflexions et d'élaboration de projets, il est fondé sur une vision large et plurielle du design et de la recherche. Théorique et/ou pratique, la recherche peut y concerner tous les champs du design : design d'objet ou de produit, design d'espace ou de service, création numérique, etc., et design graphique – avec notamment la revue *Azimuts*. Par sa forme et sa durée (1 à 2 ans), le Post-diplôme favorise les projets de recherche libre.

Après une année passée au sein du Post-diplôme Design et Recherche du Cycle Design Recherche, l'Esadse délivre à l'étudiant-chercheur un certificat de recherche bénéficiant de la reconnaissance du Ministère de la Culture.

Tous les candidats doivent être titulaires du DNSEP ou d'un diplôme Bac+5 équivalent de l'Union européenne (Master), ou pouvoir justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 5 années dans le domaine du design.

Le Post-diplôme accueille 9 étudiants-chercheurs qui bénéficient d'une bourse de recherche de 4000€ par an, d'une résidence à la Cité du design et d'un espace de travail dédié ouvert 24H/24. Ils peuvent compter sur la présence d'une équipe d'encadrement de membres permanents, des membres des équipes de recherche de l'Esadse, et d'intervenants ponctuels sollicités en fonction de la nature des projets. Ils ont également un accès privilégié à toutes les ressources intellectuelles et matérielles de l'Esadse et de la Cité du design (ateliers, centre de documentation, matériauthèque, pôle numérique, pôle recherche, laboratoires, etc.).

Le Post-diplôme est ouvert à deux types de profils, correspondant chacun aux différentes activités de recherche qui y sont menées :

- **Designer** : jeune diplômé d'une école d'art ou de design, ou designer en activité, vous développez votre projet de recherche et bénéficiez pour cela de l'encadrement et des réseaux de l'Esadse/Cité du design.
- **Designer graphique** : attestant d'une solide culture dans le domaine du design éditorial, vous collaborerez à la conception de la revue *Azimuths*, considérée comme objet de recherche à part entière et d'expérimentations graphiques.

La sélection des candidats se détermine en fonction du parcours, de la motivation et de la pertinence de la recherche proposée. Les candidats doivent adresser à l'Esadse un dossier comportant les pièces suivantes :

- Photocopies des diplômes ;
- 1 curriculum vitæ mentionnant le cursus d'enseignement supérieur et/ou les activités éventuelles en relation avec le secteur professionnel ;
- 1 dossier de travaux personnels (photos, dessins, maquettes, textes, publications, éditions, etc.) ;
- 1 lettre de motivation détaillée ;
- 1 note d'intention de projet exposant les axes de la recherche envisagée au Post-diplôme.

Le recrutement se fait sur le plan international après examen du dossier de candidature en commission d'admissibilité, puis en entretien avec le candidat en commission d'admission.

Les différentes commissions se tiennent à l'Esadse.
Pour toutes demandes : cydre@esadse.fr

Nota : pour les étudiants étrangers, la connaissance du français est souhaitée et la maîtrise de l'anglais est indispensable.

b) Le Diplôme Supérieur de Recherche en Design

La durée des 3^e cycles européens tendant à s'étalonner sur la durée du doctorat (3 ans), le Diplôme Supérieur de Recherche en Design de l'Esadse permet aux étudiants-chercheurs engagés dans le Cycle Design Recherche de mener à bien une recherche longue, sans sacrifier aux contraintes de forme et de contenu qu'impose l'écriture d'une thèse, et en privilégiant la recherche par la pratique du design telle qu'elle a cours dans les écoles d'art et design – sans exclure pour autant les approches théoriques.

Le DSRD accueille 3 à 5 étudiants-chercheurs qui bénéficient d'une bourse de recherche de 4000€ par an, d'une résidence à la Cité du design et d'un espace de travail dédié ouvert 24H/24. Ils peuvent compter sur la présence d'une équipe d'encadrement de membres permanents, des membres des équipes de recherche de l'Esadse, et d'intervenants ponctuels sollicités en fonction de la nature des projets. Ils ont également un accès privilégié à toutes les ressources intellectuelles et matérielles de l'Esadse et de la Cité du design (ateliers, centre de documentation,

matériauthèque, pôle numérique, pôle recherche, laboratoires, etc.). Les étudiants-chercheurs admis en DSRD peuvent concourir à un poste d'enseignant-moniteur (3600€ net/an), dont le bénéficiaire s'ajoute à celui d'une bourse d'entrée. Ce type de contrat (en nombre limité) est renouvelable deux fois.

La sélection des candidats se détermine en fonction du parcours, de la motivation et de la pertinence de la recherche proposée. Les candidats doivent adresser à l'Esadse un dossier comportant les pièces suivantes :

- Photocopies des diplômes ;
- 1 curriculum vitæ mentionnant le cursus d'enseignement supérieur et/ou les activités éventuelles en relation avec le secteur professionnel ;
- 1 dossier de travaux personnels (photos, dessins, maquettes, textes, publications, éditions...);
- 1 lettre de motivation détaillée ;
- 1 note d'intention de projet exposant les axes de la recherche envisagée en lien avec les sujets proposés.

Le recrutement se fait sur le plan international après examen du dossier de candidature en commission d'admissibilité, puis en entretien avec le candidat en commission d'admission.

Les différentes commissions se tiennent à l'Esadse.

Le DSRD est une validation de niveau Bac+ 8 sur travaux. Il est attribué après soutenance devant un jury d'enseignants-chercheurs issus des ESA, de l'Université et du monde professionnel. Les premiers DSRD de l'Esadse ont été soutenus en 2017.

c) Le Doctorat « Arts Industriels »

L'Esadse et l'Université Jean Monnet se sont associées pour créer un doctorat ouvert sur un champ disciplinaire commun aux deux établissements. Cette mention du doctorat (École doctorale ED 484 « 3LA ») concerne les pratiques de création et de production susceptibles d'une diffusion massive et d'usages largement répandus, qui supposent la fabrication de multiples ou qui dépendent de modes d'engendrement propres à la culture industrielle ou post-industrielle. C'est le cas notamment des productions de design (objet, espace, graphisme et édition, numérique), ou des œuvres de la photographie, de la gravure, du cinéma, des nouveaux médias, etc. Du fait de l'importance de la pratique dans ces disciplines et en raison de leur vocation non scientifique, la première spécificité de la mention « Arts industriels » du doctorat « Arts » est d'accueillir des formes et des formats de thèse où le travail de création peut – selon les cas – primer sur l'élaboration théorique ou descriptive. Pour le suivi de la recherche, le directeur de thèse (HDR) est accompagné d'un co-encadrant professeur à l'Esadse. Cet enseignant co-encadrant de l'Esadse est membre de droit du jury de thèse. Le doctorat « Arts Industriels », inauguré en 2015, fait figure de pionnier en matière de formation à la recherche en design en école d'art et de design. L'intention des deux établissements partenaires est de permettre aux étudiants-chercheurs de l'Esadse d'inscrire leurs travaux dans le champ de la recherche universitaire et de sanctionner leur parcours de chercheur par l'obtention du titre de docteur, qui tend à s'imposer au plan international. Les établissements partenaires du doctorat Arts Industriels s'engagent à y expérimenter des formes nouvelles et alternatives de recherche en design, où la part du texte de la thèse est négociée en raison de la nature même du projet de recherche.

Après 3 ans passés en doctorat au sein du Cycle Design Recherche, l'Université Jean Monnet délivre le titre de Docteur à l'étudiant, au terme de la soutenance de la thèse.

II.5 Innovation pédagogique

a) Les ateliers tournants

Les ateliers tournants constituent une forme d'enseignement particulier au sein de l'année 2 de l'option design. Ils sont organisés autour de thématiques centrées : design media graphique, design media numérique, design d'objet et design d'espace. Chaque étudiant passe par deux ateliers au premier semestre puis suit les deux autres au deuxième semestre.

En année 3, deux ateliers sont suivis au semestre 5, un seul au semestre 6.

Les ateliers sont organisés afin de créer les conditions idéales d'une pratique de projet. Les enseignants concertent leurs objectifs afin de renforcer l'expérience, la méthodologie et l'acquisition des techniques nécessaires à l'accomplissement de l'année 3 de la phase programme.

b) Les workshops

Trois semaines par an sont aménagées dans le calendrier pédagogique pour des ateliers de pratique transversaux aux années et aux options. Ces semaines permettent à la fois une ouverture sur des sujets non abordés dans le cursus (danse, son, théâtre, etc.) ou encore d'approfondir des thématiques dans le cadre de séminaires. Ces semaines sont propices à la collaboration avec des intervenants extérieurs invités spécifiquement pour mener des workshops, avec des enseignants référents de l'Esadse.

Ces workshops sont constitutifs du parcours des étudiants, renforcent une cohésion générale et favorisent les croisements des compétences et des moteurs propres à la création (remise en cause, autoévaluation, autres champs de connaissance).

Ces temps particuliers dans l'année sont plébiscités par les étudiants comme par les enseignants comme accélérateurs d'apprentissage.

c) Les séminaires, colloques, journées d'études

Les séminaires ont pour vocation de croiser des points de vue sur l'articulation entre la théorie et la pratique dans le domaine des arts plastiques et de la création en général. Avec les journées d'études, ils participent de façon centrale à la découverte de la recherche dans les formations : initiation en premier cycle, adossement en second cycle.

Les séminaires sont organisés par des enseignants sous forme de cours hebdomadaires ou bien concentrés sur quelques jours avec la présence d'intervenants extérieurs. Ils alternent cours magistraux, présentations et rencontres avec les étudiants. Les étudiants concernés peuvent choisir de suivre les séminaires en fonction de l'ancrage de leur travail et de la grille des crédits (Cf. catalogue de cours).

Les journées d'études et colloques sont portés par les équipes de recherche de l'École et par la formation de troisième cycle dédiée au Design (CyDRe). Ces moments intenses de problématisation des pratiques sont obligatoires pour tous les étudiants, depuis la 1^{re} année.

d) Les conférences

Tout au long de l'année scolaire, des conférences sont programmées dans l'auditorium de l'Esadse mais aussi, occasionnellement, dans des lieux partenaires (Musée d'Art Moderne et Contemporain de Saint-Étienne Métropole, etc.). Elles contribuent à l'ouverture de l'École sur les enjeux artistiques et intellectuels contemporains. Ouvertes à tous les étudiants, elles ont lieu suivant la programmation à partir de 18h. En relation directe avec les enseignements, les interventions peuvent relever de la recherche théorique ou de l'expérience artistique. Les conférences peuvent être suivies de rencontres avec les étudiants autour de leurs recherches personnelles. Elles sont obligatoires dans le cadre du cursus, dès la 1^{re} année.

e) Les voyages d'étude et visites d'expositions

Des voyages d'étude et visites d'expositions sont organisés chaque année dans le cadre de la programmation pédagogique. Ils concernent l'ensemble des années et sont parfois réalisés en collaboration avec d'autres écoles d'art.

II.6 La mobilité internationale

L'Esadse s'est engagée depuis 1991 dans une politique de relations internationales forte basée sur la mobilité d'étudiants, d'artistes, de créateurs et sur le développement de projets internationaux. L'école est titulaire de la Charte Erasmus + qui lui permet de candidater pour l'obtention de fonds européens. Aujourd'hui l'école est au cœur d'un réseau de 33 écoles partenaires en Europe dans le cadre du programme Erasmus + et de 27 écoles hors Europe. L'Esadse est un moteur dynamique dans l'espace européen et international de l'enseignement supérieur artistique grâce à la création d'événements majeurs comme la Biennale Internationale Design Saint-Étienne ou des conférences internationales dans le cadre des Entretiens Jacques Cartier. L'expertise de l'Esadse et de la Cité du design dans l'organisation d'événements internationaux permet de valoriser les projets des étudiants, d'accroître le partage des connaissances et de favoriser l'innovation.

L'Esadse a construit une stratégie de partenariat pour offrir des formations riches et uniques, résolument ancrées dans les industries créatives et culturelles contemporaines. Les partenariats internationaux permettent à l'Esadse de renforcer son attractivité et d'accélérer le processus de modernisation engagé. L'Esadse est membre actif de réseaux internationaux : ELIA, CUMULUS, ART ACCORD FRANCE, Institut Français. Avec ELIA, elle a pris part à des programmes européens : RE:SEARCH in and through the arts, INTERARTES, Artesnet, SHARE et NXT.

En 2010 l'école a également bénéficié de la désignation de Saint-Étienne comme Ville créative UNESCO de design, réseau qui compte aujourd'hui 31 membres :

- | | | |
|----------------------------------|---|--|
| - Buenos Aires (Argentine), 2005 | - Saint-Étienne (France), 2010 | - Singapour (Singapour), 2015 |
| - Berlin (Allemagne), 2005 | - Graz (Autriche), 2011 | - Brasilia (Brésil), 2017 |
| - Montréal (Canada), 2006 | - Beijing (Chine), 2012 | - Le Cap (Afrique du Sud), 2017 |
| - Nagoya (Japon), 2008 | - Bilbao (Espagne), 2014 | - Dubaï (Emirats Arabes Unis), 2017 |
| - Kobe (Japon), 2008 | - Curitiba (Brésil), 2014 | - [Ville du] Grand Geelong (Australie), 2017 |
| - Shenzhen (Chine), 2008 | - Dundee (Royaume-Uni), 2014 | - Istanbul (Turquie), 2017 |
| - Shanghai (Chine), 2010 | - Helsinki (Finlande), 2014 | - Kolding (Danemark), 2017 |
| - Séoul (Corée du Sud), 2010 | - Turin (Italie), 2014 | - Courtrai (Belgique), 2017 |
| | - Bandung (Indonésie), 2015 | - Mexico (Mexique), 2017 |
| | - Budapest (Hongrie), 2015 | - Wuhan (Chine), 2017 |
| | - Detroit (États-Unis d'Amérique), 2015 | |
| | - Kaunas (Lituanie), 2015 | |
| | - Puebla (Mexique), 2015 | |

De nouveaux partenariats sont construits dans ce réseau.

Cette stratégie se traduit par des actions intégrées dans les programmes académiques et la recherche :

- La mobilité des étudiants en formation en école ou en stage pendant le premier semestre de leur 4^e année. (voir les modalités dans le règlement des études),
- La mobilité des étudiants en stages non obligatoires sur leur temps libre, en France ou à l'étranger,
- La mobilité des personnels liée aux projets, conférences, workshops, expositions etc.

- L'organisation de workshops internationaux et leur accueil,
- La Biennale Internationale Design Saint-Étienne à travers des expositions, séminaires, workshops, conférences, forums, débats,
- Des conférences internationales,
- La participation de l'Esadse aux évènements internationaux, aux conférences internationales, aux concours internationaux des entreprises et à des résidences d'artistes,
- Le développement des coopérations à travers des projets bilatéraux, des projets européens, des projets de recherche développés par la Cité du design en partenariat avec des entreprises et des centres de recherches.

a) Les écoles partenaires

Les écoles partenaires sont présentées en annexe de ce document (page 59).

b) Les conditions de la mobilité internationale

Les étudiants de l'année 4, au cours du semestre 7 peuvent effectuer un séjour d'études dans l'une des écoles ou universités partenaires de l'Esadse. Le choix de ce départ s'effectue dès l'année 3 par le biais de deux commissions de sélection (la première en janvier qui permet de rassembler les demandes et la deuxième en juin après la commission de passage en année 4 pour la validation des demandes). Les crédits afférents au séjour sont attribués par l'établissement qui accueille l'étudiant.

À leur retour de mobilité, les étudiants participent aux évaluations de fin de semestre afin de rattraper les crédits manquants éventuellement, et de présenter les projets effectués à l'étranger.

Informations sur les bourses d'aide à la mobilité (Cf. site internet Esadse rubrique

Organisation de l'Esadse

III.1 Les instances de gouvernance de l'Esadse

a) Le Conseil d'Administration

L'école, composante de l'EPCC Cité du design – École supérieure d'art et design de Saint-Étienne, est administrée par le Conseil d'Administration de l'EPCC, composé de représentants des personnes publiques fondatrices de la structure (SEM, VSE), de représentants de l'État, de représentants de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, de personnalités qualifiées et de représentants du personnel élu. Le CA délibère sur toutes les questions relatives au fonctionnement de l'établissement. Il dispose des pouvoirs les plus larges qu'il peut en partie attribuer au directeur de l'EPCC et au directeur délégué en charge de l'école.

Depuis 2017, les représentants (titulaires et suppléants) étudiants du CA sont élus chaque année en début d'année scolaire :

- 1 représentant des étudiants des années 2 à 5 - Option Art
- 1 représentant des étudiants des années 2 à 5 - Option Design

b) Le Conseil d'École

Instance consultative mise en place en septembre 2009, le conseil d'école est le lieu de rencontre, de dialogue, de concertation et de recherche de consensus sur l'ensemble des sujets intéressant l'organisation et le fonctionnement de l'Esadse. Il peut émettre des avis sur les propositions d'évolution de l'école, les orientations pédagogiques et les questions relatives à l'organisation et au fonctionnement de la structure. Il est composé de neuf membres de droit :

- Le directeur
- Le responsable des études
- Le responsable administratif
- Le professeur élu au conseil d'administration et son suppléant
- De cinq membres désignés : le responsable de la médiathèque, le responsable des relations internationales, le responsable des équipes techniques, l'enseignant coordinateur de l'année 1, l'enseignant coordinateur option art, années 2 et 3, l'enseignant coordinateur option art, années 4 et 5, l'enseignant coordinateur option design, années 2 et 3, l'enseignant coordinateur option design, années 4 et 5

De neuf membres élus :

- 6 représentants étudiants (2 représentants de 1ère année ; 2 représentant de l'option art, 1 pour chaque cycle ; 2 représentant de l'option design, 1 pour chaque cycle)
- 1 représentant des personnels technique et d'entretien
- 1 représentant des personnels administratifs
- 1 représentant des personnels assistants, techniciens et formateurs

c) Le Conseil Scientifique

Créé en 2014, le Conseil Scientifique est un organe consultatif commun à la Cité du design et à l'Esadse, qui émet des avis sur le projet d'établissement, la programmation des expositions, le développement et la valorisation de la recherche, la programmation annuelle scientifique, la politique de partenariats économiques et scientifiques, la ligne éditoriale de l'établissement. Il comporte 29 membres, nommés et élus, et siège deux à trois fois par an.

d) Le Comité Technique Paritaire

Le CTP est composé de 8 membres, 4 représentants de l'administration et 4 représentants élus des personnels.

Le Comité Technique Paritaire (CTP) est compétent en matière :

- D'organisation générale et de fonctionnement des services
- De programmes de modernisation des méthodes et techniques de travail et à leur incidence sur la situation du personnel ainsi qu'au plan de formation
- D'examen des grandes orientations à définir pour l'accomplissement des tâches de l'administration concernée
- De problèmes d'hygiène et de sécurité.

Le CTP est obligatoirement consulté sur les mesures de salubrité et de sécurité applicables aux locaux et installations, ainsi que sur les prescriptions concernant la protection sanitaire du personnel.

Il est réuni par le président à la suite de tout accident mettant en cause l'hygiène ou la sécurité ou ayant pu entraîner des conséquences graves.

e) Les délégués

Depuis 2017, afin de pouvoir développer les échanges entre les étudiants et la direction de l'établissement, le Conseil d'École a mis en place des délégués par année, option et mention. Ces délégués, au nombre de 17, ont pour rôle de faire remonter les préoccupations, questions et remarques de leurs années et spécialités, auprès de la direction de l'Esadse, au cours de réunions mensuelles, au nombre de 8 par an.

Les 17 délégués sont répartis comme suit :

- 2 délégués 1^{re} année
- 1 délégué 2^e année option Art
- 1 délégué 2^e année option Design
- 1 délégué 3^e année option Art
- 1 délégué 3^e année option Design
- 1 délégué 4^e année option Art
- 1 délégué 4^e année option Design mention Objet
- 1 délégué 4^e année option Design mention Espaces
- 1 délégué 4^e année option Design mention Media
- 1 délégué 5^e année option Art
- 1 délégué 5^e année option Design mention Objet
- 1 délégué 5^e année option Design mention Espaces
- 1 délégué 5^e année option Design mention Media
- 1 délégué étudiant-chercheur du Cycle Design Recherche
- 1 délégué des étudiants de la Coursive
- 1 délégué des étudiants du Master Prospective Design

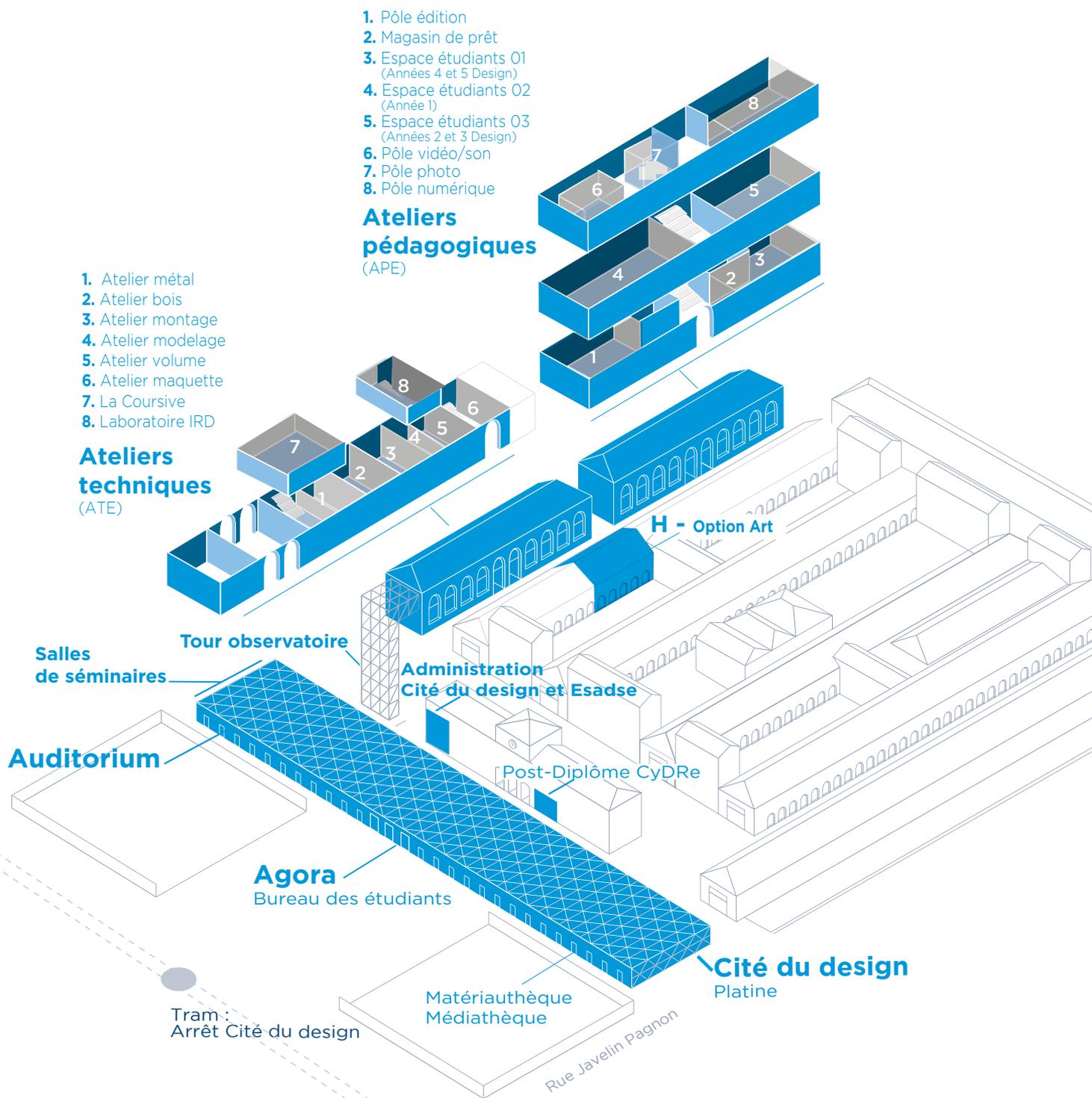
Pour chaque délégué, il est proposé la désignation d'un titulaire et d'un suppléant. La nomination des délégués a lieu au début de l'année scolaire, avant le début d'un cours, après l'explication des enjeux et rôle des délégués.

Les étudiants se portent volontaires suite à cette présentation.

La désignation des délégués se fait à main levée par les étudiants de l'année, option et mention.

III.2 Les services de l'Esadse

a) Lieux



« H » :
Ateliers années
2 à 5 option art

Horaires

Horaires d'ouverture
des locaux pédagogiques
Du lundi au vendredi
de 8h30 à 19h45.
(fermeture des pôles de
12h00 à 14h00 et à 18h00 ;
17h00 le vendredi).
Particularité des accès aux
pôles et règlement
(Cf. règlement des études)

Accueil

Du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h00
(16h30 le vendredi)

Scolarité

Du lundi au jeudi,
de 13h30 à 16h45.

Relations internationales, mobilité

Du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h30
(17h00 le vendredi)

Magasin de prêt

Du lundi au vendredi
de 8h00 à 10h00,
de 13h00 à 15h00

b) Le personnels

Directrice :
Claire Peillod

Équipe Administrative

Assistante de direction
Cité du design / Esadse :
Mireille Tomassetti

Responsable administrative
et financière : Alix Diaz
Assistante administrative :
Séverine Palusci

Directrice des formations :
Magali Coué
Responsable des études :
Nathalie Wimille
Chargée de scolarité :
Julie Jacob-Cœur
Gestionnaire de scolarité :
Bérénice Barbier

Chargée de
développement
de la Vie étudiante
et de la recherche :
Sandra Jacquier

Responsable
des relations extérieures et
du développement :
Magali Théoleyre

Responsable des
expositions, des éditions et
des partenariats culturels :
Marion Fraboulet

Relations internationales et mobilité Cité du design / Esadse

Directrice des relations
internationales :
Isabelle Vérilhac
Chargée de la mobilité
internationale :
Maria Moreira

Médiathèque

Responsable Médiathèque :
Marie-Hélène Désestré
Bibliothécaires :
Mathilde Gavot
et Nathalie Pin

Matériauthèque

Chargé de la
matériauthèque :
Alexandre Peutin

Equipes technique et d'entretien Cité du design / Esadse

Équipe technique :
Jean-Luc Chalençon
Christian Zammit
Jonathan Mogier

Équipe d'entretien :
Norya Azizi
Odette Foyé
Sandrine Peyrard

Accueil Cité du design / Esadse : Veronique Terki

Service communication Cité du design / Esadse

Chargée de
communication
et de partenariats :
Agnès Reure
Graphiste : Laure Oustrie

Développement et web
design : Raphaël Pigeat
Chargée des relations
presse : Lucile Gonon
Chargé des réseaux
sociaux :
Alexandre Dupont

Régie audio / vidéo Cité du design / Esadse : Julien Solignac-Lecomte

Gestion technique des bâtiments Cité du design / Esadse : Nicolas Abras

Équipe pédagogique Pôle photographie - Vidéo

Assistante d'enseignement
artistique vidéo :
Anne-Sophie Seguin
Assistante d'enseignement
artistique photographie :
Sandrine Binoux
Technicienne photo -
Vidéo : Alexandra Caunes

Pôle pratiques numériques

Assistante d'enseignement
artistique numérique :
Lucile Schrenzel
Technicien pratiques
numériques :
Jacques Daniel Pillon

Pôle édition

Assistante d'enseignement
artistique sérigraphie :
Marie-Caroline Térénne
Technicienne édition :
Juliette Fontaine
Technicien édition :
Nicolas Picq

Pôle modélisation / Atelier bois métal

Technicien référent atelier :
Jean-Philippe Jullien
Adjoint technique :
Bertrand Mathevet
Adjoint technique
spécialité céramique :
Vincent Rivory

III.3 Les professeurs de l'Esadse

Pierre-Olivier Arnaud

Artiste issu d'une formation en école d'art, Pierre-Olivier Arnaud fabrique des images qui sont en deçà et au-delà de la représentation. Photographies, affiches, sculptures de néon...

Il est le lauréat du prix Audi Talents Awards 2009 et a déjà réalisé de nombreuses expositions personnelles : Six feet under, Glassbox sans les murs; Lumen, Delikatessenhaus de Leipzig; Our Mirage, Galerie Art concept, Paris; New Patterns, Dresde...

Damien Baïs

Titulaire d'un DNSEP en Communication graphique, il poursuit son projet de diplôme en Post-diplôme Design & Recherche sur le jeu vidéo, le gameplay et la programmation dans le design graphique. Il est l'auteur de plusieurs jeux vidéos tel SuperLevelTypo, Hide & Seek, TradeWar et Nord-Ouest. Co-fondateur de «.CORP», il développe au sein du collectif des projets mêlant programmation, design et art. Depuis 2010, il enseigne les pratiques du code et de l'électronique (Processing, Arduino, Node.js) au pôle numérique de l'Esadse et au random(lab).

Emmanuelle Becquemin

Artiste plasticienne au sein du duo La Cellule (Becquemin & Sagot), elle articule ses recherches autour du désir, de ses mécaniques et de leurs mises en œuvre. Son travail se compose de démarches distinctes mais qui toutes s'articulent autour de notre rapport au désir: s'inscrivant dans un art contextuel et participatif, les performances mettent en scène les appâts instinctuels que sont la faim, la soif, le sexe, et font basculer le spectateur de l'extime à l'intime ; tandis que son travail de sculpture et d'installation interroge des objets en situation de crise, qui portent les stigmates d'un refus et convoquent parfois leur propre disparition. Issue du monde du design, elle questionne, par certaines de ses productions, nos relations à l'objet artistique en y mettant en jeu une forme de résistance. Ses pièces sont régulièrement exposées en France et à l'étranger.

François Brument

Diplômé de l'ENSCI et designer indépendant à Paris, il mène une démarche expérimentale ayant pour but de définir le paradigme d'un design digital. Spécialiste des technologies numériques, il substitue la programmation informatique au dessin et développe, à travers des créations oscillant entre multimédia et productions industrielles, un design en perpétuelle mutation. En 2007, il présente à Paris, Milan et Londres, trois variations de la Chair#71, série de chaises réalisées en frittage de poudre. En 2008, le Fonds National d'Art Contemporain acquiert vingt variations d'une nouvelle série de chaises.

Denis Coueignoux

Graphiste indépendant depuis le début des années 1990, il participe en son nom ou pour l'atelier Intégral 41 à différents programmes d'identité visuelle, de signalétique et d'édition pour des institutions culturelles et territoriales (Fondation Cartier, Centre Pompidou, ville de Saumur, ville de Nancy, Cité internationale de Lyon, Expo 04, les Champs libres à Rennes...). En 2007, il cofonde et dirige avec Ruedi Baur l'atelier «laboratoire irb », au sein duquel il développe diverses activités (concours, édition, scénographie...) et collaborations.

Julien De Sousa

Diplômé de l'Esadse en 2007, il crée son agence en 2009. Son champ d'activité s'étend de la conception de produits pour l'édition à l'analyse et à la conception d'aménagement d'espaces intérieurs ou d'espaces publics. Il obtient le label Observer du Design en 2012 et le prix Territoria d'or, pour le projet d'aménagement « je participe à la rénovation de mon école ».

Rodolphe Dogniaux

Designer formé à l'ENSCI après un BTS d'esthétique industrielle, il a été le directeur artistique des sociétés Xalchimie et Celevenus et il développe depuis 2003 un travail de designer indépendant qui l'a amené à produire et proposer, dans le domaine des arts ménager, des objets, mais aussi à conseiller des entreprises. Il a créé le blog Design Matin, lieu de recherche, d'analyse, d'observation, de réflexion et d'expérimentation autour du design.

Sophie Dupré

Artiste peintre, elle a été responsable du service des publics au Musée d'Art Moderne et Contemporain de Saint-Étienne Métropole de 1987 à 1992 et enseigne à l'Esadse depuis 1992. Son travail l'amène à exposer en France et à l'étranger.

Karim Ghaddab

Critique d'art, membre de l'AICA (Association Internationale des Critiques d'Art). Il collabore à diverses revues spécialisées, en particulier Art Press, et a écrit une quarantaine de préfaces de catalogues d'expositions. Il est co-auteur de *Hibrid, regards croisés sur la peinture contemporaine en France* (éditions des Riaux, 2007). Il fut également le commissaire scientifique de la première rétrospective de Marc Devade (musées de Coblenche, Allemagne, et de Tourcoing, en 2003- 2004), et a conçu des expositions collectives : Céramiques et belles dentelles (Galerie Corinne Caminade, en 2005), et Hospitalité toi m'aime (Espace d'Art Contemporain Camille Lambert). Il est membre de l'équipe de Recherche Laboratoire Expérimental des Modernités.

Cécile Giraud

Depuis 1985, elle développe un travail de peinture qui s'inscrit dans le débat du retour à la figure des années 80. Elle a notamment collaboré à différentes publications des Cahiers intempestifs.

Benjamin Graindorge

Diplômé de l'ENSCI en 2006, son projet de diplôme « Le Paysage domestique » a fait l'objet d'une aide du VIA. Il a été sélectionné deux années consécutives au festival Design Parade puis a remporté le concours Cinna et les Audi Talents Awards dans la catégorie Design. Après une résidence à la villa Kujoyama à Kyoto, il revient en France pour collaborer avec François Bauchet sur la scénographie de la Biennale Internationale Design de Saint-Étienne 2010. Suite à sa participation avec YMER&MALTA à la foire ART PARIS, il a réalisé pour AUDI la scénographie des Designer's Days.

Laurent Grégori

Designer indépendant depuis 1993, il recherche dans le traitement de l'espace et du volume l'expressivité graphique de la surface. Associé depuis 1998 à la coloriste Nadine Cahen, il travaille essentiellement sur le design identitaire, avec une spécificité couleur et graphique, et des commanditaires aussi différents que la RATP, Abet Laminati, Print-France, SEB, Michelin, le BHV, le site Le Corbusier-Firminy, les musées de Saint-Étienne ou la Maison de l'architecture de Lyon.

Rémy Hysbergue

Artiste, formé à l'École Nationale Supérieure des Arts Décoratifs, il est l'auteur d'une œuvre picturale présentée dans de nombreuses expositions personnelles (Galerie Jean Brolly, Paris ; Galerie Nancy Hoffman, New-York ; Galerie Jack Hanley, San Francisco ; Galerie Philippe Casini, Paris ; FRAC Auvergne) et collectives (Carré d'art de Nîmes, Musée des Beaux-arts de Tourcoing, Villa du parc d'Annemasse...).

Éric Jourdan

Designer, il engage une collaboration avec la Fondation Cartier et la galerie Neotu en 1989 et bénéficie d'une exposition personnelle à la Fondation Cartier en 1991. Ses premières recherches sur le concept de meuble traversant (Carte Blanche VIA) datent de 1995. Une exposition personnelle de meubles traversants à la galerie Gilles Peyroulet suivra en 2000. Il travaille depuis 2002 avec Ligne Roset. Il réalise en 2003

la signalétique de la Cité Universitaire Internationale de Paris avec Ruedi Baur ainsi qu'en 2008 la signalétique, le mobilier et l'éclairage de l'université de Rennes 2. Il travaille actuellement avec l'éditeur Domeau & Pérès sur plusieurs aménagements aux USA.

Tiphaine Kazi-Tani

Designer-chercheur-e associé-e au CoDesign Lab de Telecom ParisTech et à la Cité du design de Saint-Étienne, son travail porte sur des manières mineures ou minoritaires de faire du design, en lien avec des subjectivités politiques dissidentes, marginales (queer, trans*, et généralement en tension avec les cadres perçus de la normalité). Associé-e au commissariat de la Biennale Internationale de Design en 2017, elle y a également présenté une recherche immersive sur le collectif Gynepunk, qui a fait l'objet d'un design spécifique dirigé par la plasticienne-designer Hélène Mourrier. Depuis 2017, Tiphaine Kazi-Tani enseigne à l'Esadse. Son travail a été présenté au Centre Georges Pompidou, au Magasin, au California Center for the Arts, etc. Elle est associé-e au commissariat du pavillon français de la XXII^e Triennale de Milan (2019).

Denis Laget

Essentiellement peintre, lauréat de la villa Mediceis en 1989-90, il a à son actif depuis 1984 une dizaine d'expositions personnelles dans des musées en France et à l'étranger. Il est représenté au Musée National d'Art Moderne, dans les musées de Nice, Saint-Étienne, Marseille, Toulon, les Sables d'Olonne, Caen, et dans les collections AXA, Chase Manhattan Bank, Guerlain, Paribas, Ludwig, Flaine, Cartier, B.F.I.S Bâle... Son actualité est constituée d'expositions personnelles à Art Paris et à la galerie C. Bernard et de publications ou d'émissions radiophoniques, telles que Choses Diverses (Éditions du Panama) ou Denis Laget par Jean Daive (France Culture). Il est membre de l'équipe de Recherche Laboratoire Expérimental des Modernités.

David-Olivier Lartigaud

Professeur spécialisé en théorie et pratique des nouveaux médias, il est également coordinateur et co-responsable avec François Brument du Random(lab) de l'Esadse. Chargé de cours à l'UFR d'arts plastiques et sciences de l'art de l'Université Paris I, il fut organisateur des colloques internationaux « Programmation orientée art 1 & 2 » à la Sorbonne en 2004 et 2007. Il a été responsable, de 2003 à 2007, de la ligne de recherche « Sens et usage de la programmation information en art » et coordonne actuellement la ligne de recherche « Objectiver », toutes deux soutenues par la DGCA. Publications récentes : direction de l'ouvrage *ART++* aux éditions HYX, Orléans, 2011. Contribution à l'ouvrage *Search Terms: Basse déf.*, sous la direction de Nicolas Thély aux éditions B42, Paris, 2012.

Fabrice Lauterjung

Cinéaste, vidéaste. Son travail explore la relation qu'entretiennent textes et images, images et sons, fiction et documentaire, entre contenus manifestes et latents. Ses réalisations sont visibles aussi bien dans les festivals de cinéma (FID Marseille, Kurzfilmtage Oberhausen, Jacksonville...) que lors d'expositions d'art contemporain. Il travaille régulièrement à des projets vidéo-musicaux, en jazz et musique savante. Il écrit pour quelques revues et livres. Il est membre du collectif Jeune Cinéma. Ses films sont présents dans différentes collections, dont celles du FNAC, du FRAC Auvergne, du Musée des Beaux-Arts de Houston, ...

Olivier Lellouche

Olivier Lellouche est un designer franco-finlandais né à Stockholm en 1981. Une fois diplômé de l'école Camondo et après avoir assisté Jerszy Seymour à Berlin, il établit son studio à Paris en 2010 avec une devise claire : Fun, Machines & Nature. Depuis cet instant, l'enjeu suscité par chaque projet a été de se laisser surprendre par sa propre pratique en interrogeant en écho de l'industrie et de sa modernité face à l'exigence du geste, contemporain ou ancestral, qui fabrique un objet. En 2011, il fonde De Stihl, un projet brutal et dépouillé qui condamne sa pratique à être libre.

Vincent Lemarchands

Designer. Membre du groupe Totem de 1980 à 1987. Il a coordonné les quadriennales Internationales de Design Caravelles I et II (1986 et 1991) et la première Biennale Internationale Design (1998). Au sein de l'Esadse, il a notamment participé à la création du Post-diplôme Design et recherche et de la revue *Azimuts*.

Stéphane Le Mercier

Docteur en Arts: Pratiques et Poétiques à l'Université Rennes 2. Issu de la génération qui débuta une pratique artistique au début des années 90, Stéphane Le Mercier a mené ses recherches dans différentes capitales européennes (Budapest, Dublin, Marseille, Stuttgart). Ses séjours à l'étranger lui ont insufflé une réflexion sur l'économie des signes, ses mutations constantes au sein du paysage contemporain ; réflexion qu'il organise autour d'un thème central: la reproduction, qu'il s'agisse de sculptures ou bien d'interventions dans l'espace public. Dans cette perspective, il collabore avec les commissaires d'exposition, Suzanne Jakob et Gavin Morrisson ainsi qu'avec la maison d'édition Incertain Sens. De plus, il intervient régulièrement dans différents colloques internationaux sur des questions interdisciplinaires liées aux espaces d'exposition et de diffusion.

Michel Lepetitdidier

Graphiste, issu de l'École supérieure d'art de Metz, diplômé en 1985, il crée dans cette ville, fin 1988, son studio de design graphique « Le Petit Didier » et travaille essentiellement dans le champ culturel: télévision (Arte), spectacles (Arsenal/ Metz), théâtres (la Manufacture/Nancy), musées (de l'Étienne de Nancy, des Beaux-Arts Dole/Nancy/Dijon/Metz, d'Art Américain/Giverny, Vivant Denon et Nicéphore Niépce/Chalon-sur-Saône, le Louvre,), FRAC (Franche Comté, Lorraine,). Il a enseigné à l'École supérieure des arts décoratifs de Strasbourg de 1999 à 2002, en 2002 et 2003 à l'Étienne nationale supérieure d'art de Nancy. En 2003, il s'installe dans la Drôme où il vit et travaille. Depuis cette date, son travail s'est plus particulièrement orienté vers les problématiques liées à l'identité et à la muséographie. Il est membre de l'AGI (Alliance Graphique Internationale) depuis 2003.

Christophe Marx

Designer, il a été assistant chez Luigi Colani, agence de Berne (Suisse), où il a participé à la création et conception de véhicules volants et roulants. En 1990, il devient designer intégré chez Fiat France, développement d'accessoires automobiles. Il pratique actuellement une activité de designer industriel dans différents domaines (puériculture, véhicules, architecture).

Julie Mathias

Après des études à l'Esadse et au Royal College de Londres, Julie Mathias s'installe 7 ans à Londres et en Chine pendant 10 ans où elle a développé son agence de design. Revenue en France, elle crée le studio de design Wokrëa dans le domaine de l'intérieur, du graphisme et l'identité visuelle, des installations et des produits.

Romain Mathieu

Romain Mathieu est historien de l'art. Après un cursus de philosophie, il fait des études d'histoire de l'art et réalise un doctorat en histoire de l'art contemporain. Ses travaux de recherche portent sur les rapports entre textes et œuvres, les relations entre arts plastiques et littérature, les productions des discours de la critique d'art. Il enseigne également à l'Université d'Aix-Marseille et exerce une activité de critique qui l'amène à publier dans diverses revues. Il est membre de l'équipe de Recherche Laboratoire Expérimental des Modernités.

Kader Mokaddem

Il a fait des études de philosophie et a été, de 1990 à 1997, archéologue à l'AFAN (actuel INRAP), avec une orientation sur les problématiques du haut Moyen Age. Son travail de recherche porte sur les enjeux de l'image comme forme de pensée. Il a notamment publié *Lire et voir les réalités du documentaire, Texte et Image*, Actes du colloque Icône-Image, Obsidiane- Les trois P, 2008 ; *Un seuil d'espacement, E. Lévinas-M. Blanchot: penser la différence*, Presses universitaires de Paris X, 2008 ;

« De ces tristes objets du désir », *Azimuts*, n°28, 2007 ; *Le lait-laid déborde* (à partir des sculptures d'Assan Smati), IAC Saint-Étienne, 2006. Il est membre de l'équipe de recherche Images_récits_documents IRD.

Jérémie Nuel

Après des études à l'École supérieure des arts décoratifs de Strasbourg, il s'installe comme graphiste indépendant. En 2009, il cofonde A is a name, un atelier de design graphique où l'élaboration de systèmes typographiques est au centre des préoccupations.

Valérie Orgeret

Artiste photographe, enseignante depuis 1993, référente de la mobilité des étudiants au sein de l'option art, diplômée de l'école des beaux-arts de Saint-Étienne, elle développe depuis les années 1990 un travail essentiellement photographique. Son parcours l'a amené à exposer en France et à l'étranger dans des Centres d'art contemporain, notamment à Bruxelles, Québec, St Norbert, New-Orleans, Toronto, Madison, SAIC Chicago, Madrid, Saragosse, Abidjan ; des Musées.... Son œuvre est représentée dans les collections de la BNF, de la fondation Antoine De Galbert, du MAMC de Saint-Étienne, dans des publications et des catalogues d'expositions personnelles et collectives.

Jean-Claude Paillason

Graphiste et réalisateur, notamment pour le théâtre, il enseigne depuis 1991 le graphisme au sein de l'option Communication, puis de l'option Design. Il est membre de l'équipe de recherche Images_récits_documents.

Marie-Anne Pearce

Ayant une formation artistique et linguistique, elle est également correspondante interculturelle avec le Departement of arts, humanities and foreign languages de l'Université de San Diego en Californie.

Emilie Perotto

Artiste diplômée de l'ENSA Villa Arson, elle poursuit ses recherches plastiques dans le champ de la sculpture. Envisagées comme des agents révélateurs de situation, ses sculptures aux formes familières invitent à l'expérience physique et mentale de l'espace. Doctorante en art à l'Université Aix-Marseille, elle interroge la notion d'usage dans les pratiques artistiques contemporaines. Son travail est régulièrement montré lors d'expositions personnelles et collectives. Une grande sculpture a été présentée en 2015 sur le site du Centre de conservation et de ressources du MuCEM à Marseille.

Philippe Roux

Réalisateur et critique, il a organisé de nombreux séminaires, colloques ou conférences en milieu institutionnel : Musée des Beaux-arts de Valence, Musée d'Art Moderne de Saint-Étienne Métropole, où il occupe un poste de responsable artistique, Villa Gillet... Il co-dirige la revue d'esthétique et de philosophie *De(s) générations* fondée en 2005, et a notamment réalisé entre 1996 et 1999 les films *De l'amour ou la petite galère*, *La tulipe monstrueuse* et *Du jardin délicat*.

Anouk Schoellkopf

Après des études d'histoire de l'art et de philosophie, elle a engagé un travail de recherche à la croisée de la philosophie du langage et de la philosophie politique sur l'ensemble de l'œuvre cinématographique de Jean-Luc Godard et obtenu un doctorat de philosophie en 2001. Ses réflexions, se revendiquant d'une philosophie pratique, portent sur les rapports entre image et langage, par le biais de leurs pouvoirs, limites et apories respectives. Elle est co-fondatrice du Master Espace Public en collaboration avec l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Saint-Étienne et l'Université Jean Monnet.

Éric Suchère

Critique, écrivain, traducteur. En tant que critique, il a collaboré à *Art Press*, *Beaux-Arts Magazine*, *Art in America* et a publié dans de nombreux catalogues sur des artistes contemporains. Il a été membre du comité technique du FRAC Auvergne de 1996 à 1999. En tant que poète, il a publié *L'image différentielle* (2001), *Le motif albertine* (2002), *Lent* (2003), *Le souvenir de Ponge* (2004), *Fixe, désolé en hiver* (2005) et *Résumé antérieur* (2008). Il est membre du comité de rédaction d'*Action Poétique* ainsi que de la commission Poésie du Centre National du Livre. Il est également traducteur de poésie de langue anglaise, italienne et néerlandaise.

Antony Vérot

Peintre et dessinateur, après des études à l'École supérieure d'art de Cergy de 1989 à 1994. Il développe un travail pictural et graphique autour de la question de la représentation et du passage de l'image photographique et cinématographique à la peinture et au dessin. Il a eu plusieurs expositions personnelles et collectives dans diverses galeries depuis 2006, Bernard Ceysson, Bernard Jordan, Béa Ba, en France et à l'étranger et a exposé dans des salons d'art contemporain (Drawing now, Art Paris art Fair) ainsi que dans des centres d'art.

Sophie T. Lvoff

Sophie T. Lvoff (née en 1986 à New York) est une artiste qui utilise la photographie, la vidéo, le texte et la création sonore autour des notions de sublime, de féminisme, de critique institutionnelle et de fiction littéraire. En parallèle de sa pratique d'atelier, Lvoff est également curatrice impliquée dans différents *artist run space* aux États-Unis et professeure engagée dans les pédagogies alternatives au Pratt Institute et à la New York University.

Elle a notamment présenté son travail lors d'expositions personnelles : *Hell's Bells / Sulfur / Honey*, à Good Children Gallery à la Nouvelle Orléans en 2013 et *La Avion au Réfectoire des Nonnes*, à Lyon en 2018, lors d'expositions collectives dont *Prospect.3: Notes for Now*, *Rendez-Vous 11*, *ReGeneration2: Tomorrow's Photographer's Today*. Lvoff est titulaire d'un BFA de l'Université de New York, un MFA de Tulane University, et a également étudié à l'École du MAGASIN, programme de formation aux pratiques curatoriales en 2014-2015. Elle est actuellement en résidence au Post-diplôme de l'Ensba Lyon.

III.4 L'Esadse et les réseaux français, européens et mondiaux

a) ADÉRA

Le réseau des écoles supérieures d'art et design d'Auvergne-Rhône-Alpes — ADÉRA — œuvre au partage des compétences et des expériences en matière d'enseignement, de recherche et de diffusion, et contribue à la formation, à l'émergence et à la visibilité des jeunes artistes plasticiens d'Auvergne-Rhône-Alpes. Depuis octobre 2007, avec le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, l'ADÉRA développe une politique axée sur l'insertion professionnelle des artistes et designers diplômés d'Auvergne-Rhône-Alpes. À travers différentes formes d'aides et de programmes ciblés, l'aide à l'édition, à la production, à l'atelier, au suivi de formations de haut niveau, et au moyen d'une collection spécifique d'ouvrages monographiques - les éditions ADÉRA, elle favorise la production et la diffusion de leur travail. L'ADÉRA coordonne les Ateliers d'artistes du Grand Large à Décines, qui accueillent entre 25 et 30 artistes à l'année et des associations régionales dédiées à l'art contemporain.

b) AGÉRA

L'Alliance des Grandes Écoles Auvergne-Rhône-Alpes est une association régionale qui regroupe sous la forme d'un réseau des établissements d'enseignement supérieur. 39 Grandes Écoles de la Région Auvergne-Rhône-Alpes sont membres de ce réseau,

ce qui représente un effectif d'environ 35 000 étudiants. La vocation de l'AGÉRA est double : représenter toutes les écoles auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, des collectivités en général, des pouvoirs publics et des organismes régionaux, nationaux et internationaux, proposer à ses membres des thèmes de réflexion, des échanges d'expériences, des partenariats et une mutualisation des moyens.

c) FRANCE DESIGN EDUCATION (FDE)

Association française d'écoles de design (association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901), son but est de promouvoir le design et les arts appliqués, en tant qu'activité d'enseignement, de création, d'innovation et de recherche tant sur le plan formation que sur le plan professionnel. Sa force est de regrouper des écoles sous différentes tutelles (Ministère de l'Éducation Nationale, Culture, Industrie) et de statuts différents (publiques, consulaires, privées). Cette association regroupe 14 établissements français dont 9 parisiens.

d) ANdÉA (Association nationale des écoles supérieures d'art et design publiques)

L'Association nationale des Écoles d'Art réunit l'intégralité de la communauté des établissements d'enseignement supérieur publics, sous tutelle du Ministère de la Culture, dans le domaine des arts plastiques. Tous les personnels des Écoles supérieures sont représentés : directeurs, enseignants, personnel administratif et technique, étudiants. L'ANdÉA est à la fois une plateforme de réflexion, une instance de proposition et une force d'affirmation de la spécificité des enseignements supérieurs artistiques. Différentes commissions permettent de débattre de l'actualité du domaine et de transmettre les bonnes pratiques : commission recherche, international, relation aux collectivités territoriales, etc. L'Esadse anime la commission design (Claire Peillod) depuis 2017. Chaque année en septembre, un séminaire d'été fait le point sur une problématique commune.

e) ELIA (European League of Institutes of Arts)

La Ligue Européenne des Instituts d'Art fondée en 1990, réseau international d'institutions d'enseignement supérieur et formation artistique regroupant 250 établissements - 47 pays (architecture, danse, design, médias, beaux-arts, musique et théâtre) pour un total de 300 000 étudiants. Ses objectifs concernent le lobbying auprès des instances européennes dans le domaine de la formation en art, le maintien de la diversité et la qualité des formations artistiques, l'accompagnement des établissements dans les projets culturels européens, dans la promotion de l'art comme levier d'innovation et de développement économique.
www.elia-artschools.org

f) Cumulus

Fondée en 1991, Cumulus est une association internationale d'universités et d'écoles d'art, design et médias. Elle comprend 286 membres rassemblés au travers de 57 pays. Son siège social est basé à Helsinki en Finlande. Il s'agit de la seule association internationale qui sert la cause de la formation des designers, de la recherche en design et du transfert de connaissances dans les pratiques du design.

L'Esadse a intégré ce réseau en 2003.
www.cumulusassociation.org

g) Villes Créatives Unesco

Le réseau UNESCO des villes créatives a été lancé en octobre 2004 et réunit actuellement 180 villes autour des sept thématiques : littérature, cinéma, musique, arts populaires, design, arts numériques et gastronomie. Son objectif est de promouvoir le développement culturel, social et économique des villes dans les pays développés et ceux en voie de développement. Il encourage également la mise en valeur des pôles de création et le partage des savoir-faire, expériences et compétences que détiennent particulièrement les collectivités territoriales. Le 22 novembre 2010, Saint-Étienne est devenue la première ville française à intégrer le réseau UNESCO des villes créatives de design et la seconde en Europe après Berlin. La désignation de Saint-Étienne comme ville UNESCO de design est une importante reconnaissance internationale pour accélérer le développement de la ville, améliorer la qualité de vie de ses habitants et renforcer ses performances économiques.

Insertion professionnelle

IV.1 Relations à l'entreprise et développement économique et territorial

Pour parfaire la professionnalisation de ses étudiants, l'Esadse propose aux entreprises de travailler sur des projets en collaboration, qui permettent de faire émerger des idées, des réflexions et des regards nouveaux autour de thématiques soulevées par les entreprises, s'inscrivant dans le cadre pédagogique de l'école. En retour, les entreprises partagent leur expérience et leur savoir-faire en sensibilisant les étudiants à leur univers économique et productif, tout en les faisant bénéficier de leur expertise et leur réseau professionnel.

Tout en gardant chacune sa spécificité, l'Esadse et la Cité du design développent ensemble une stratégie de communication renforçant leur attractivité mutuelle. La Cité du design dispose d'un réseau d'entreprises partenaires privilégiées. Parmi les formes que prennent ces partenariats, il en est plusieurs qui associent l'Esadse qui trouve ainsi l'occasion de développer son réseau d'entreprises partenaires :

- Programmes de recherche communs
- Workshops
- Concours ou commandes
- Stages

Dans le cadre de ses missions de développement économique et d'accompagnement des entreprises vers l'innovation et la création, la Cité du design met par ailleurs en place des actions de rencontres et d'échanges avec les entreprises destinées à favoriser le développement de la commande design et à développer la recherche par le design au cœur des entreprises. Ces actions permettent à l'Esadse d'enrichir son offre de programmes, accompagnés par des designers professionnels et appliqués à une réalité économique. Elles favorisent la rencontre avec des experts de tous les champs de l'entreprise, la mise en situation professionnelle, sous forme de stages ou de workshops, et la transmission de connaissances.

La Cité du design est, en outre, un outil de développement territorial qui agit sur l'attractivité du territoire et la politique de développement de l'espace public par le design.

Elle développe notamment avec la Région Auvergne Rhône-Alpes, la Ville de Saint-Étienne et Saint-Étienne Métropole, le Grand Projet Rhône-Alpes Design dans la Cité. Dans ce dispositif, de nombreuses actions d'amélioration et revalorisation du territoire sont mises en œuvre et doivent caractériser Saint-Étienne et sa métropole comme ville laboratoire de nouveaux modes de vie concrétisés par le design.

L'Esadse en tire les bénéfices suivants, tant en termes de formation que d'insertion professionnelle :

- Spécificité de l'approche territoriale encore peu développée ailleurs dans les champs du design et de l'art
- Relation directe avec les thématiques de l'urbanisme et de l'architecture
- Développement d'un champ de commande pour designers et artistes vers les acteurs publics
- Meilleure connaissance des modalités de réponse à la commande publique
- Développement de l'économie créative sur le territoire permettant aux jeunes professionnels de se développer sur place.

IV.2 Les modules d'insertion professionnelle

Dans le cadre du module approche professionnelle, les étudiants sont mis en relation avec :

- des professionnels du monde de l'art (galeriste, résidence d'artistes, etc.)
- des professionnels des aspects juridiques, droits d'auteurs, propriété intellectuelle

En 2017-2018 et 2018-2019 : Rencontre avec un professionnel sur les aspects statutaires et fiscaux

En 2018-2019 : journée de formation par le cabinet d'expertise comptable d'Autant plus, présentation des dispositifs entrepreneuriaux sur le territoire (rencontres en mode séminaire et rendez-vous individuels sur demandes des étudiants).

IV.3 Les Stages

Cf. Règlement des études

IV.4 Césure

Cf. Règlement des études

IV.5 L'exposition des diplômés

Chaque année, l'École supérieure d'art et design de Saint-Étienne organise une exposition des projets remarquables de l'ensemble des étudiants diplômés du DNSEP, Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique. Sont présentée une sélection des projets réalisés par les étudiants des options Art et Design. Elle constitue un traditionnel temps fort dans la vie de l'établissement et permet aux étudiants de valoriser leurs travaux, fruits de plusieurs années d'engagement, réflexion et tâtonnements. Elle se tient dans les espaces de l'ancienne Manufacture d'armes et est ouverte aux amateurs comme au grand public.

IV.6 Les prix et concours

Les étudiants sont régulièrement sollicités pour participer à différents concours organisés à l'attention de la jeune création. Il existe deux catégories de concours :

- Les concours organisés dans le cadre du programme pédagogique, encadrés et suivis par l'équipe pédagogique ;
- Les concours basés sur le volontariat des étudiants. Après étude du concours en interne, si celui-ci est validé, il est alors diffusé auprès des étudiants qui sont libres d'y participer.

Deux prix sont destinés aux étudiants diplômés en art chaque année : *Le Golden Parachute* doté de 3000 euros pour le lauréat et le prix Moly Sabata.

IV.7 Le devenir des étudiants de l'Esadse

L'Esadse réalise des enquêtes d'insertion professionnelle sur le devenir de ses diplômés, les parcours des étudiants, les taux de réussite et les suivis de cohortes de bacheliers.

IV.8 Les anciens étudiants de l'Esadse

L'Esadse a créé un groupe LinkedIn « A + Esadse » et un groupe Facebook « Esadse ALUMNI » le suivi de l'actualité des anciens étudiants de l'école.

Ci-dessous les liens pour les groupes après avoir été diplômé :

<https://www.linkedin.com/groups/8591212/>

<https://www.facebook.com/groups/239594096724638/?ref=bookmarks>

La recherche à l'Esadse

La recherche à l'Esadse est structurée autour d'un 3^e cycle - ou cycle post-master - (le CyDRe), de trois équipes de recherche (le Random(lab), l'IRD et le LEM) et d'une revue de recherche en design (*Azimuts*). Deux unités de recherche transversales accueillent les programmes portés par les équipes de chercheurs avec les étudiants et les étudiants-chercheurs. Les sujets de recherche portés par la Cité du design sont également ouverts aux étudiants et étudiants-chercheurs, dans la plateforme dédiée.

V.I L'organisation de la recherche

a) Les équipes de recherche

Les trois équipes de recherche de l'École mobilisent des enseignants sur des thèmes portés collectivement. Ils associent les étudiants de Master, mais aussi parfois de premier cycle, à leurs travaux.

1. Images_Récits_Documents (IRD)

La production de l'équipe IRD s'articule aux enseignements de l'école. Les programmes ouverts aux deux options partent d'un questionnement sur le statut et la fonction du sensible des images dans les dispositifs de savoir. Les axes de recherche se déclinent ainsi : le réel et son image ; le document image ; récits et écritures ; visualisation des connaissances ; économie des images. À travers les programmes et projets, le statut de plasticien chercheur est développé ; l'équipe accompagne les pratiques de recherches et d'écritures dans les projets des étudiants. Les divers séminaires questionnent la place des élaborateurs des formes du sensible et sont souvent organisés en partenariat. Les ateliers et workshops déploient des pratiques de recherches dont certaines séances de séminaires déterminent les caractéristiques méthodologiques. Le laboratoire initie une politique éditoriale au moyen d'objets spécifiques : les codex-atlas (ouvrage à exemplaire unique), les livrets Mini-Brut (outils de diffusion comportant une centaine de numéros sur les projets conduits), etc. Le laboratoire est membre du Labex IMU (Imaginaire des Mondes Urbains) et développe avec les équipes membres une politique de recherche en images sur les territoires urbains. La logique est d'inscrire les démarches dans les problématiques territoriales locales et nationales avant de construire une orientation internationale.

Les axes de recherche de l'IRD sont :

- Documenter fictionner un territoire (DFT)
- Territoire et graphisme (TG)
- Images savantes - images de savoir (IS)

2. Random(lab)

Le Random(lab) est un lieu de recherches pratiques et théoriques consacré à l'expérimentation dans le domaine numérique. Le Random(lab) s'appuie sur la pratique du projet comme fondement de la recherche. L'hypothèse de travail à l'origine de chaque recherche engagée est donc examinée via

un ou plusieurs projets qui la questionnent et la mettent à l'épreuve sous des formes créatives multiples. Divers sujets sont étudiés au Random(lab) selon la méthode suivante : un travail de documentation préalable suivi d'une analyse des productions existantes ; un temps consacré à la compréhension des enjeux du domaine abordé et à la problématisation, une période d'expérimentation et de confrontation à un maquettage technique et, enfin, la réalisation d'un prototype fonctionnel ou d'un « objet » abouti. Cette progression méthodologique vise, à diverses échelles selon le temps accordé au sujet, l'obtention d'un résultat formel et/ou analytique concret. Le but de ces travaux n'est pas de comprendre ou de reproduire des procédés connus, mais d'aller au-delà, vers des zones expérimentales permettant de proposer, d'ouvrir, voire de redéfinir de nouveaux terrains de réflexion et d'expérimentation.

Les axes de recherche du Random(lab) sont :

- nouveaux outils de production / nouvelle conception
 - se penche sur la question du designer-maker, de l'artisan numérique ou de l'open design. Parmi les productions significatives de cet axe on peut compter l'exposition "Nouveaux paramètres" (2011/2012) qui confrontait les étudiants à diverses machines numériques (impression 3D, CNC, découpeuse laser...) et l'ouvrage "Objectiver" (2017).
- interactivité scénographique/ interactivité pour l'espace public
 - s'articule autour d'un travail d'installations interactives avec notamment les projets Monolithe et Smartland (avec le GRAME en 2014 et 2016) ou Work'em All (pour la Biennale Internationale Design Saint-Étienne en 2017).

Le Random(lab) est l'une des deux composantes de l'Unité de Recherche Numérique Art et Design de l'Esadse / ENSBA Lyon.

3. Le Laboratoire d'Expérimentation des Modernités (LEM)

Le Laboratoire d'Expérimentation des Modernités, créé en 2012, axe son travail de recherche sur l'expérimentation des pratiques contemporaines par des artistes en orientant les nécessaires approches théoriques sur la praxis. Il émet l'hypothèse, comme axe théorique, que la diversité des pratiques contemporaines est due à une diversité dans la modernité, que la modernité n'est pas une mais multiple.

En s'appuyant sur ses divers avatars, il s'agit de voir quels sont les permanences, résiliences, continuités, ruptures et transformations qui forment notre contemporanéité. Le travail du LEM est principalement axé sur une recherche effectuée avec des étudiants se destinant à devenir artistes. Il s'agit, avec eux, de définir des marqueurs et des caractéristiques de la contemporanéité et d'étudier, tels des archéologues, les éléments appartenant aux modernités, ses strates sous-jacentes, et d'essayer de comprendre quelles sont les relations intrinsèques qui unissent l'une aux autres. Le travail de recherche s'effectue en plusieurs phases : séminaires, colloques, expositions, voyages d'études, etc. Chacun de ces éléments contribue à l'identification des marqueurs et au travail de défrichage théorique permettant de mettre en évidence ce qui fondamentalement se joue dans les pratiques contemporaines.

Le LEM a un programme de recherche « Arts and Crafts aujourd'hui » financé par un appel à projet du Ministère de la Culture et par Saint-Étienne Métropole.

Ce programme de recherche s'inscrit dans une approche pluridisciplinaire en art et en design. Les médiums concernés sont la peinture, la sculpture, la céramique, le design d'objet, la création textile et les arts décoratifs.

Le mouvement Arts and Crafts se caractérise par une volonté de fusion de l'art et de l'artisanat et peut être considéré comme une source du design. Il concentre plusieurs enjeux qui travaillent la modernité de manière sous-jacente et qui trouvent aujourd'hui une nouvelle actualité. Ce programme de recherche vise à analyser les postérités de ce mouvement, son actualité, en éclairant les enjeux majeurs de la création contemporaine en art et en design.

Le programme s'élabore en partenariat avec des chercheurs du CIEREC (Université Jean Monnet) et du LARHRA (Université Lumière Lyon 2). Il se place en outre à un niveau national avec la participation d'enseignants de l'École Supérieure des Beaux-Arts de Paris au conseil scientifique et au colloque. Le programme Arts and Crafts aujourd'hui se place surtout au niveau international avec la constitution d'un réseau d'Écoles d'Art. La participation des écoles de Bratislava, Bruxelles, Porto, Sousse et Montréal à ce programme permet de le penser pleinement à l'échelle internationale. Ce réseau met en commun la recherche et les compétences spécifiques de chaque école avec une implication des enseignants et des étudiants de ces structures. Il fait le lien entre des problématiques globales de la création contemporaine et des savoirs faire spécifiques inscrits souvent dans des cultures locales. Les ateliers du verre de l'école de Bratislava, ceux d'art textile à Bruxelles, de céramique à Porto et à Sousse et d'éditions à Montréal sont ainsi des apports essentiels au développement du programme de recherche en le fondant sur des pratiques diverses.

Enfin la participation du Musée d'Art Moderne et Contemporain de Saint-Étienne Métropole, partenaire culturel et scientifique de tout premier plan (et dont le fonds Design est l'un des plus remarquables) articule la recherche et l'enseignement à la production et la diffusion culturelle et artistique.

Le programme à travers ces partenariats favorise un échange entre des étudiants de différentes structures (Écoles d'Art et Universités). Les étudiants de Master, de doctorat et du post-diplôme sont appelés à participer aux différentes journées et à intervenir. Le programme donne également lieu à une production de mémoires en lien avec le sujet depuis 2018.

Dans la volonté d'un travail de recherche continu impliquant les étudiants - jeunes chercheurs et futurs artistes ou designers - le cycle de séminaires s'accompagne de workshops ouvrant à une restitution des travaux par une exposition des étudiants.

Les étudiants des différentes structures sont impliqués à chaque étape du programme. L'un des intérêts du programme est de favoriser l'échange entre les étudiants et jeunes chercheurs issus de l'Esadse et ceux des autres structures partenaires, en particulier à l'international avec les écoles d'art de Bratislava, Bruxelles, Sousse et Porto et Montréal.

4. Le pôle recherche de la Cité du design

Si l'Esadse et la Cité du design ne répondent pas aux mêmes objectifs et ne développent pas des activités de même nature, elles se trouvent réunies par l'activité de recherche à travers laquelle elles exercent leurs complémentarités.

Ensemble, elles font le pari qu'il est possible - voire impératif - de structurer une recherche en design, d'expérimenter un type de recherche pour que ce champ devienne une discipline à part entière. Pas plus qu'on ne conçoit de recherche sans production théorique de savoir, on ne concevra de recherche en design sans conception par des images, des scénarios, des objets, des services ou toute production adéquate issue des résultats de l'analyse.

La Cité du design développe une recherche qui se situe à la confluence de la création, des sciences, de la technique et de la conception. Cette recherche prend appui sur les besoins et les usages des individus ou des groupes et accompagne les nouvelles pratiques. Les programmes associent des chercheurs, des enseignants et étudiants-chercheurs de post-master et master. Ce sont :

- Design des Instances (Design des représentations démocratiques, tiers-lieux)
- Design et anthropocène (avec l'Ecole Urbaine de Lyon)
- Auto-critique (véhicule autonome)
- Mutations Précarité (Chaire Hope)

Elle porte également la direction scientifique de la Biennale Internationale Design Saint-Étienne, consacrée en 2021 aux "Bifurcations".

b) L'Unité de Recherche Design et Création

L'Unité de Recherche Design et Création inscrit la transversalité entre les équipes de recherche, et le Cydre.

Elle vise la mise en commun d'un certain nombre de moyens et organise des actions communes. Elle confirme, depuis sa création en 2014, son rôle passerelle entre les différents acteurs de la recherche de l'établissement :

- En apportant sa contribution dans les contenus scientifiques des programmes,
- En renforçant les outils de recherche et diffusion de la recherche
- En organisant chaque année une journée d'études transversale aux équipes et à leurs sujets

c) L'Unité de Recherche Numérique

L'Unité de Recherche en Numérique est portée par l'Esadse dans le domaine du design, et par l'ENSBAL, dans le domaine de l'art, en complémentarité. Elle s'appuie à Saint-Étienne sur le laboratoire Random(lab), et sur de nombreuses collaborations avec l'UJM et les écoles d'ingénieur : Telecom, l'École des Mines, l'Institut d'Optique, etc. En lien avec les inclinations de chaque école, les axes de l'unité de recherche se déploient autour du design à l'Esadse (artisan numérique, designer-maker, open design...) et de l'art à l'ENSBA Lyon (image et performance VR, hybridation, hacking, détournement et approche tactique).

L'UR numérique compte actuellement quatre axes principaux :

- Nouveaux outils de production / nouvelle conception,
- Interactivité scénographique / interactivité pour l'espace public,
- Ailleurs-qu'à-l'endroit-où (les questionnements numériques semblent conduire),
- Libre, partage et culture réseau / Common's lab

V.II La revue *Azimuts*

Fondée en 1991 par les étudiants-chercheurs du Post-diplôme de l'École des beaux-arts de Saint-Étienne (telle qu'elle s'appelait alors), la revue *Azimuts* constitue à la fois un lieu de réflexions, d'échanges et de critiques sur les enjeux du design, un terrain d'expérimentations et de recherches graphiques de haut niveau et un support de valorisation des projets menés par les étudiants-chercheurs engagés dans le Cycle Design Recherche de l'Esadse (CyDRe). Avec l'objectif de nourrir le débat et de se confronter aux questions de fond, elle accueille les points de vue de personnalités importantes du monde du design, de la culture et de la recherche, et rend compte de la recherche en design telle qu'elle se pratique à l'Esadse, et plus généralement dans les écoles supérieures d'art et design. Parmi les contributeurs aux derniers numéros on peut citer les designers Enzo Mari, Anthony Dunne et Fiona Raby, Konstantin Grcic, Peter Bil'ak, Martin Szekely, Ruedi Baur, Jasper Morrison, Marcel Wanders, Olivier Peyricot, Thomas Huot-Marchand, François Chastanet, Jérôme Knebusch, Lacaton & Vassal (architectes), et des personnalités comme Bernard Stiegler, Pierre-Damien Huyghe, Robin Kinross, Paul Stiff, Dominique Lestel, Alexandra Midal, Robert Bringham, Yann Moulier-Boutang, Yves Citton, *et al.* Les numéros s'organisent autour de dossiers thématiques ayant trait au design et plus généralement à la culture matérielle et à sa critique (n° 37 : *Low cost et design* / n° 39 : *Animal* / n° 40-41 : *Panorama des revues de recherches en design* / n° 42 : *Tuning* / n° 43 : *La fin* / n° 44 : *L'ambition du design*). Le dernier numéro *Azimuts* de 2019, *Négocier les futurs* a été adossé à l'exposition *La table des négociations* proposée par le CyDRe dans le cadre de la 11^e Biennale Internationale Design Saint-Étienne « Me/You/Nous, Créons un terrain d'entente ».

Ainsi, la revue constitue un laboratoire d'expérimentations et de recherches graphiques et typographiques, qui attire au CyDRe de nombreux jeunes designers graphiques, très conscients de l'opportunité d'allier pratique de la recherche en design d'édition et expertise professionnelle.

Les ressources

VI.1 Diffusion d'informations

a) Messagerie électronique

L'Esadse met à disposition des étudiants un ensemble de services numériques via leur adresse mail : c'est la possibilité de rester en contact avec les enseignants, et également de disposer d'informations administratives. Les étudiants disposent ainsi d'une messagerie électronique, d'une documentation numérique, de leur emploi du temps.

Grâce à un seul code d'accès et un seul point d'accès web, il est possible d'en utiliser toutes les fonctionnalités. L'identifiant et le mot de passe sont transmis à chaque étudiant lors de leur intégration à l'École.

L'Esadse met à disposition des salles de libre-accès informatique qui permet de travailler librement et individuellement sur un poste informatique.

Ces salles sont ouvertes indifféremment à tous les étudiants en continu de 9h00 à 19h00.

Si l'étudiant dispose d'un ordinateur portable, il est également possible de se connecter en wifi sur l'ensemble du site.

Pour toute information complémentaire, rendez-vous aux adresses suivantes :

Pour la messagerie électronique : scolarite@esadse.fr

Pour les salles informatiques : jacques-daniel.pillon@esadse.fr

b) Affichages

Des écrans d'information sont situés au rez-de-chaussée du bâtiment de l'horloge et des bâtiments techniques (ATE) et pédagogiques (APE).

c) Web de l'Esadse

Les pages web regroupent toutes les informations concernant la vie de l'Esadse et les formations proposées, par thématiques : actualités, l'École, études, la recherche, médiathèque, international, alumni, partenariat, infos pratiques.

Pour plus d'informations : www.esadse.fr

Un page d'informations actualisées permet de suivre les programmes d'expositions, de conférences, de prix, de concours, de diplômes qui rythment la vie de l'école : www.esadse.fr - rubrique actualités.

d) Réseaux sociaux

Retrouvez les actualités de l'Esadse sur Facebook, Twitter et Instagram (@citedudesign_esadse)

Par ailleurs, si vous avez des informations, vous pouvez les communiquer à Alexandre Dupont - alexandre.dupont@citedudesign.com

VI.2 Les pôles

Les pôles sont constitués des espaces de productions, des matériels et des équipes qui assurent leurs fonctionnements. Ils sont au nombre de cinq et ont vocation à être transversaux aux options et aux années. Leur accès, pour les étudiants, est assujéti au règlement intérieur de l'Esadse.

Les différents pôles sont :

Pôle édition :

Gravure sur presse, sérigraphie, lithographie, linogravure, impression offset, impression numérique grand format.

Pôle numérique

Parc informatique Mac et PC, logiciels 3D, logiciels de mise en forme graphique, logiciels de création vectoriel, logiciels de traitement de l'image, scanners, imprimantes.

Pôle modélisation

Forge, thermoformage, moulage, serrurerie, mécanique, menuiserie, ébénisterie.

Pôle photographie

Prise de vue argentique, petit, moyen et grand format, prise de vue numérique, studio, laboratoires argentiques noir et blanc, impression numérique grand format.

Pôle vidéo / son

Unité de prise de vue numérique, plateau de tournage, montage numérique, montage analogique, studio son.

VI.3 Impression et reprographie

L'école met à la disposition des étudiants un parc complet de copieurs multifonctions, d'imprimantes graphiques, d'imprimantes photo et de traceurs. Les règles d'utilisation sont différentes selon le type de matériel.

Copieurs multifonctions et imprimantes graphiques :

L'étudiant doit fournir le papier nécessaire à ses impressions. Par contre, aucun frais d'impression n'est exigé. Il est demandé aux étudiants de faire usage de ces matériels sans excès.

Imprimantes photo et traceurs :

Le papier est fourni par l'école mais une participation financière pour l'impression est exigée selon les tarifs suivants :

- impression sur traceur numérique de largeur 60 cm : 12 € le mètre linéaire et 15 € le mètre linéaire pour typon sérigraphie
- impression sur traceur de largeur 100 cm : 12, 15 et 25 € le mètre linéaire selon la qualité du papier
- impression couleur format A3 : 2 € la page.

Le paiement s'effectue avec une carte prépayée que l'étudiant peut acheter par chèque ou espèces auprès de la scolarité durant les horaires d'ouverture (lundi au jeudi de 13h30 à 16h45). Aucun autre mode de paiement n'est possible et aucune vente de carte ne sera effectuée en dehors des créneaux horaires définis.

Toute prestation effectuée dans les pôles Éditions ou Photos doit être réglée immédiatement et en intégralité ; aucun crédit n'est accordé.

La carte prépayée n'est pas nominative et est valable sans limitation de durée. Elle est remboursable (sur présentation de la carte) intégralement ou pour le montant inutilisé sur simple demande de l'étudiant à son départ de l'École.

La carte prépayée est dès son acquisition par l'étudiant sous sa responsabilité exclusive. L'école ne rembourse pas les cartes volées ou perdues.

3 montants de carte prépayée sont disponibles: 5 €, 10 € et 15 €.

L'étudiant peut, sous réserve du respect des standards de qualité vérifié par le responsable d'atelier, fournir son papier. Aucune réduction n'est appliquée dans ce cas.

VI.4 La médiathèque

Avec la richesse de ses collections, actualisées en permanence, la Médiathèque se veut un outil adapté aux exigences et aux besoins des étudiants. Son ambition est d'offrir les ressources nécessaires à leurs recherches et à leurs projets plastiques, de les aider dans leur appréhension de la diversité des arts et de la pensée d'aujourd'hui, de les informer sur l'actualité de l'art et du design, et les accompagner dans leurs expérimentations et la rédaction de leur mémoire.

Son espace, agréable et lumineux, donne sont consultables sur la serre du bâtiment de La Platine.

La médiathèque fait partie du Réseau Informatisé des Bibliothèques de Saint-Étienne (BRISE). Son catalogue est consultable sur place et sur : <http://mediatheques.saint-etienne.fr>

Son interrogation permet de localiser les titres référencés dans les autres bibliothèques de la Ville et de les emprunter avec la même carte. D'autres informations, documents et ressources sur le site de l'École, rubrique Médiathèque.

Elle est accessible aux étudiants de l'École ainsi qu'à tout public concerné par ses ressources.

Inscription gratuite sur présentation de la carte d'étudiant et d'un justificatif de domicile récent.

Prêt de 15 documents pour 3 semaines (dont 3 CD, 4 DVD et 5 numéros de revues). Possibilité de réservation de livres et de prolongations.

Le personnel est à la disposition de chacun pour l'aider dans ses recherches et demandes de renseignements, l'orienter et le conseiller.

Initiation à la recherche documentaire par petits groupes pour les étudiants de 1^{re} année, sous forme d'ateliers.

Possibilité de rendez-vous pour une orientation bibliographique et/ou pour commencer une recherche.

Horaires : du lundi au jeudi: 10h-18h, vendredi: 10h00 - 17h00.

Des horaires réduits s'appliquent pendant les périodes de fermeture de l'École (1 semaine en février et en avril, les mois de juillet et de septembre), ainsi qu'une fermeture pendant les vacances de Noël et au mois d'août.

Coordonnées : mediatheque@esadse.fr et 04 77 47 88 02.

VI.5 La matériauthèque

La connaissance des matériaux et de leurs potentiels d'innovation dans la création est un enjeu majeur pour les designers comme pour les artistes. Orientée sur les matériaux de pointe, l'éco-conception et les savoir-faire rhônalpins, la matériauthèque permet aux étudiants et enseignants de l'Esadse d'appuyer leurs projets et enseignements sur un savoir pointu et des relations étroites avec le tissu de l'industrie et de la recherche. Singulière, elle présente à la fois des matériaux, des savoir-faire et des outils de production d'entreprises sélectionnées. La matériauthèque est accessible aux étudiants le lundi sur rendez-vous.

Renseignements et réservations auprès de Alexandre Peutin
Chargé de la matériauthèque
alexandre.peutin@citedudesign.com
Tél. 04 77 49 74 78

VI.6 Le magasin de prêt

Ils peuvent emprunter les matériels suivants : vidéoprojecteurs, câbles, enceintes, agrafeuses, lecteur DVD, téléviseurs, casques audio, outils de bricolage divers... En juin lors du passage des diplômés, le matériel est prêté en priorité aux futurs diplômés. Le magasin de prêt est ouvert tous les jours de 8h à 10h et de 13h à 15h.

Vie étudiante

VII.1 La semaine d'intégration : un moment fort de la vie étudiante

Les étudiants découvrent grâce à cette semaine les formations et équipes de l'école, de la Cité du design, le quartier créatif de la Manufacture, et plus globalement la vie étudiante et culturelle de la Ville de Saint-Étienne. Des moments festifs et conviviaux sont organisés par le Bureau des étudiants (Bureau des Arts et du Design - BAD, badesadse@gmail.com), par exemple en 2018 une visite au Corbusier dans le cadre des Journées du patrimoine a été organisée.

En totale complémentarité, l'événement de la ville « Saint-Étienne accueille ses étudiants » développe une programmation culturelle et festive 100% étudiante et se déployant dans toutes les grandes institutions de la ville.
Plus d'informations : Facebook Sainté Jeunes

VII.2 Environnement et vie culturelle à Saint-Étienne

Il est possible pour les étudiants de s'inscrire au dispositif Sainté Pass :
www.saintepass.fr

Ce site propose aux jeunes stéphanois de disposer de gratuités ou de réductions dans les domaines de la culture, du sport, du transport, du commerce.

a) Saint-Étienne une ville verte et de sport

Vivre et étudier à Saint-Étienne — Ville aux sept collines articulée autour de sa grand-rue ; Saint-Étienne dispose des atouts d'un centre urbain actif, au cœur d'un environnement privilégié. Les gorges de la Loire, toutes proches, et le Parc Naturel Régional du Pilat offrent de belles escapades en pleine nature. À « Sainté » et aux alentours, il est possible de pratiquer une grande variété d'activités sportives : marche, escalade, VTT, canoë-kayak, arts martiaux, tir à l'arc, squash, tennis, parachutisme, golf, etc.

Les étudiants peuvent accéder au Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS), dans la limite des places disponibles et des quotas convenus entre l'Esadse et l'Université (30 premiers inscrits). Le coût total de cette activité sportive est de 115€ par an par étudiant. L'Esadse abonde à hauteur de 85€ par étudiant auprès du SUAPS et demande une redevance de 30 € à chaque étudiant. La carte sport ouvrant droit aux activités est délivrée par le bureau du SUAPS sur présentation du justificatif d'acquittement des 30€ ainsi que du certificat médical et d'une attestation de responsabilité civile.

Le secrétariat du SUAPS est ouvert les lundis, mardis et mercredis de 13h15 à 17h30 et les jeudis et vendredis de 08h45 à 12h30. Il se situe au 2e étage de la Maison de l'Université.

Le sport au SUAPS : aerobic, cardio fit, aikido, fit aquagym, atelier bien-être/ yoga, atelier relaxation/sophrologie, badminton, basket, billard, boxe française, capoeira, cardio muscu, course, danse contemporaine, danse latino/bachata ,danse latino/kizamba, danse latino/ruedo ,danse latino/salsa, danse africaine, escalade, fit étirements - pilâtes, football, futsal, gymnastique, handball, handisport, hip, danse jazz, karaté, danse lady styling, danse modern jazz, musculation, natation, renforcement musculaire, rugby, samba, self défense, fit step, taekwondo, tennis, tennis de table ,tir, tir à l'arc , trail / marche nordique , ultimate, volley ball, initiation sport de combat

b) La vie culturelle

L'Antenne

7-8 Arcades de l'Hôtel de ville, 42000 Saint-Étienne

L'Antenne de l'Esadse est un espace d'exposition des travaux d'étudiants, de diplômés et d'enseignants de l'école. Dédié à l'art et au design, ce lieu se situe sous les arcades de l'Hôtel-de-Ville de Saint-Étienne afin de (re)présenter le travail de celles et ceux qui contribuent à la diversité et à la dynamique de l'Esadse. La programmation annuelle de L'Antenne propose des expositions (ouvertes au regard de tous les publics, galeristes, partenaires et stéphanois) centrées sur l'approche critique et expérimentale de thématiques aussi hétérogènes que contemporaines.

Ateliers et Conservatoire des meilleurs ouvriers de France

<http://ateliers-conservatoire-mof.com/>

ateliers-et-conservatoire-mof@wanadoo.fr

04 77 74 57 79

4 Rue Jean Itard, 42000 Saint-Étienne

Les Ateliers et Conservatoire des Meilleurs Ouvriers de France exposent des pièces de 1924 à nos jours ayant concouru pour le titre de « Meilleurs Ouvriers de France » et initient également aux métiers d'art que ce soit par plaisir ou afin de répondre à un projet professionnel. En intégrant l'un des ateliers, les Ateliers et Conservatoire des Meilleurs Ouvriers de France proposent de former des personnes dans plus de 17 disciplines du métal au bois en passant par la pierre, le verre ou le textile.

La Comédie

<https://www.lacomédie.fr/>

comedie@lacomédie.fr

04 77 25 14 14

Place Jean Dasté, 42000 Saint-Étienne

La Comédie de Saint-Étienne, Centre dramatique national, est une institution théâtrale entièrement animée par l'énergie de la création. Elle produit des spectacles de renommée nationale et internationale. Créée par Jean Dasté il y a 70 ans, La Comédie fut pionnière de la décentralisation dramatique française. La programmation se veut ouverte à des équipes connues nationalement et internationalement, où des grands metteurs en scène et des comédiens de renom côtoient des compagnies émergentes.

La Serre

04 77 48 76 29

15 Rue Henri Gonnard, 42000 Saint-Étienne

Tournée vers l'émergence, la Serre offre à de jeunes artistes une première exposition personnelle produite spécifiquement pour ce lieu et encourage ainsi leur professionnalisation. Au rythme de 6 expositions annuelles de 5 semaines, la Ville de Saint-Étienne favorise la reconnaissance et la visibilité du potentiel créatif de son territoire. Ouverte à toutes les disciplines, la Serre et son comité

artistique portent une attention particulière à l'innovation et à l'expérimentation, qui constituent des marqueurs singuliers de la scène stéphanoise.

Le Fil

<http://www.le-fil.com/>

contact@le-fil.com

04 77 34 46 40

20 Boulevard Thiers, 42000 Saint-Étienne

La scène de musiques actuelles stéphanoise, symboliquement baptisée le Fil, est conçue comme un lieu de rencontre où se mêlent concerts, soirées DJ, spectacles pluridisciplinaires, accueil d'artistes en résidence de création ou en formation professionnelle. Dans un esprit d'ouverture, le Fil produit ou co-produit des projets artistiques et pédagogiques (avec les musiciens professionnels et amateurs, les écoles, les centres sociaux, etc.) et développe des partenariats avec plus d'une trentaine d'associations locales.

Le Méliès - Jean Jaurès / Saint-François

<http://www.lemelies.com/>

04 77 32 32 01 / 04 77 32 76 96

10 Place Jean Jaurès, 42000 Saint-Étienne / 8 Rue de la Valse, 42100 Saint-Étienne

Le Méliès - Jean Jaurès / Saint-François est un cinéma indépendant, doté d'un café et de 3 labels « Art et Essai », qui propose en plus de sa programmation hebdomadaire, des séances privées et en VOST. L'Esadse a mis en place un ciné-club en partenariat avec d'autres établissements d'enseignement supérieurs stéphanois. Ce ciné-club, Plan(s) Libre(s), se réunit une fois par mois et permet aux étudiants d'accéder pour un tarif préférentiel à des projections de films patrimoniaux et « Art et Essai » enrichissantes pour leur culture générale et leur formation.

Musée d'art et d'industrie, MAI

<http://www.musee-art-industrie.saint-etienne.fr/>

04 77 49 73 00

2 Place Louis Comte, 42000 Saint-Étienne

Le MAI possède trois collections techniques d'envergure nationale et internationale : armes (sur 950 m², les salles d'exposition retracent l'histoire de la production des armes portatives et ses évolutions au fil du temps), cycles (l'exposition permanente s'articule autour de six thèmes principaux liés à l'histoire du cycle et aux différentes pratiques qui s'y rattachent) et rubans (du XVII^e siècle à nos jours, la rubannerie est l'un des arts industriels les plus représentatifs de la capacité d'adaptation du territoire stéphanois).

Musée d'art moderne et contemporain, MAMC+

<https://mamc.saint-etienne.fr/>

mamc@saint-etienne-metropole.fr

04 77 79 52 52

Rue Fernand Léger, 42270 Saint-Priest-en-Jarez

La collection du MAMC+ figure parmi les plus importantes en France avec près de 20 000 œuvres. Elle comprend une majorité d'œuvres du XX^e siècle, mais également une collection d'art ancien, de design et de photographies. Son bâtiment accueille environ 60 000 visiteurs par an dans 3 000 m² d'espace d'exposition. Ainsi chaque année, une dizaine d'expositions invite le public à découvrir la collection, mais aussi la création d'aujourd'hui avec des figures internationales ou de jeunes créateurs.

Musée de la mine

<http://musee-mine.saint-etienne.fr/>

04 77 43 83 23

3 Boulevard Franchet d'Esperey, 42000 Saint-Étienne

Installé sur l'ancien site du puits Couriot devenu dans les années 40 le plus grand site d'extraction de charbon du bassin minier, le Musée de la mine a conservé l'ensemble des installations d'origine.

Le parcours dans les bâtiments permet ainsi de découvrir la galerie minière et

1000m2 d'espace d'exposition qui retrace à travers un parcours sensible le travail des mineurs et leur vie quotidienne.

43

Conservatoire Massenet

04 77 49 65 30

32 Rue des Francs-Maçons, 42100 Saint-Étienne

Le Conservatoire Massenet offre un programme d'études chorégraphiques, musicales et théâtrales allant de l'éveil à la pratique amateur autonome tout en permettant aux étudiants souhaitant se professionnaliser de préparer leur entrée dans les établissements d'enseignement artistique supérieur. Fondé en 1862, il fait partie des établissements d'enseignement historique.

Galerie Ceysson & Bénétière

<https://www.ceyssonbenetiere.com/>

04 77 33 28 93

8 Rue des Creuses, 42000 Saint-Étienne

Fondée, à Saint-Étienne, en 2006, par François Ceysson et Loïc Bénétière, rejoint par Bernard Ceysson, conseiller artistique, la galerie Ceysson & Bénétière a développé ses implantations, dans un premier temps, en Europe francophone : à Luxembourg, Paris puis Genève. A Luxembourg, outre l'espace de Luxembourg, la galerie dispose désormais à Wandhaff / Windhof, près de Koerich, d'un vaste lieu de 1 400 m2 dont plus de 1 200 m2 sont consacrés aux seules expositions.

L'Assaut de la menuiserie

<https://www.lassautdelamenuiserie.com/>

contact@lassautdelamenuiserie.com

09 73 12 72 43

11 Rue Bourgneuf, 42000 Saint-Étienne

Fondée en 1995, L'Assaut de la menuiserie est une association loi 1901 dédiée à la création contemporaine. Elle encourage la scène artistique dans toute sa diversité et accompagne les artistes par le soutien à la réalisation de projets spécifiques et inédits. Chaque année, cinq à six expositions sont programmées in ou ex situ. Dans ce cadre, L'Assaut de la menuiserie favorise la conception de projets de recherche autonomes par la mise à disposition d'un atelier de travail et d'un espace d'exposition.

Galerie Les Limbes

<https://leslimbes.wordpress.com/>

7 Rue Henri Barbusse, 42000 Saint-Étienne

Les Limbes est un espace de diffusion et de promotion des arts plastiques actuels et contemporains, géré par l'association céphalopode. Il se veut comme un espace d'échange sur des questions contemporaines, un laboratoire d'expérimentation pluridisciplinaire. Depuis 2012, il ne cesse de s'affiner dans sa programmation et dans ses objectifs. Aujourd'hui, il compte plusieurs axes de développement différents : des expositions d'artistes et jeune création, des workshops, des événements thématiques, des résidences ponctuelles, des conférences et des micros-éditions.

Galerie Surface

<https://galeriesurface.wixsite.com/association-surface>

asso.surface@gmail.com

37 Rue Michelet, 42000 Saint-Étienne

Espace singulier, la Galerie Surface consiste en une vitrine constamment accessible durant les expositions. Eclairée de jour comme de nuit lorsqu'elle est activée avec ses un à deux mètres cubes de volume d'exposition, la Galerie Surface accueille des pièces-installations de designers contemporains. Créée en 2014, cet espace stéphanois est géré par l'Association Surface composé du duo de designers Grégory Blain et Hervé Dixneuf qui forme l'Atelier BL119.

Gran Lux

<http://www.granlux.org/>

lux@granlux.org

04 77 25 44 82

11 bis Rue de l'Égalerie, 42100

Un espace modulable pour accueillir toutes les formes artistiques quand elles ont un lien avec le cinématographe (cinéma expérimental, spectacle, expression sonore, arts plastiques).

Bernadette Editions

<http://xn--bernadette-ditions-lwb.fr/>

bernadette.editions@gmail.com

14 Rue Mi-Carême, 42000 Saint-Étienne

Maison de micro-éditions créée par une ancienne étudiante de l'Esadse.

Chok Théâtre

<http://choktheatre.com/>

contact@choktheatre.com

04 77 25 39 32

24 Rue Bernard Palissy, 42000 Saint-Étienne

Le Chok Théâtre est un théâtre indépendant, géré par la Cie Elektro Chok, qui favorise l'émergence de nouveaux talents dans le domaine du théâtre mais aussi de la danse ou d'autres secteurs artistiques. Cette volonté s'exprime dans le principe des résidences ouvertes particulièrement sur la création de compagnies émergentes. Les structures artistiques retenues bénéficient d'un temps de fabrication, de finalisation de leur spectacle suivi d'un temps de présentation au public.

Quartier créatif - Le Mixeur

<https://www.le-mixeur.org/le-quartier-creatif/>

contact@le-mixeur.org

04 28 38 00 16

5 Rue Javelin Pagnon, 42000 Saint-Étienne

Ce quartier dédié à l'innovation sous toutes ces formes réunit sur un même site des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche, de l'industrie, des services, du design et de la culture comme la Cité du design, l'École supérieure d'art et de design, Télécom Saint-Étienne, le pôle Optique Rhône-Alpes, Manutech, etc. De plus, la réhabilitation du bâtiment de l'Imprimerie offre 5000m2 ouverts à la mixité et à la créativité avec un espace de coworking, un fablab, une pépinière d'entreprises, une crèche, France 3 et France bleu, etc.

Artothèque Le LAC

04 77 46 43 74

62 bis Rue Henri Déchaud, 42000 Saint-Étienne

L'Artothèque Le LAC est une structure conçue comme un lieu ouvert sur l'art contemporain, elle présente des expositions personnelles d'artistes nationaux, internationaux et de jeunes artistes issus des écoles d'art. L'accent y est porté sur la médiation, son sens, interrogeant la notion d'art et le statut de l'œuvre.

L'Établi

<https://www.etabli-asso.net/>

etabli42@gmail.com

04 77 34 01 66

10 Rue Calixte Plotton, 42000 Saint-Étienne

L'établi est une association dont la mission est de contribuer à la démocratisation du travail du bois avec des locaux comprenant un atelier menuiserie. L'objectif est de permettre aux adhérents de travailler le bois dans un but strictement personnel et de favoriser l'échange de service et de compétences. En même temps, des stages sont organisés pour former les nouveaux adhérents.

La Laverie

<https://www.facebook.com/lalaverie.association/>

lalaverie.association@gmail.com

1 Rue Cherpin, 42100 Saint-Étienne

Des arts pour brasser les disciplines, la rue pour brasser les publics !

La Rotonde

<http://www.larotonde-sciences.com/>

larotonde@mines-stetienne.fr

04 77 42 02 78

158 Cours Fauriel, 42023 Saint-Étienne

Depuis 1999, La Rotonde, Centre de culture scientifique technique et industrielle de l'École des Mines de Saint-Étienne, multiplie les projets et actions de diffusion de toutes les sciences et de leurs applications industrielles ou sociales. Laboratoire d'idées et d'expérimentations, La Rotonde est un espace pour découvrir, expérimenter, créer, s'informer, donner du sens, interagir, partager... Un lieu ouvert à tous pour permettre à chacun d'exercer un regard critique et de participer ainsi à l'évolution de nos sociétés.

Opéra de Saint-Étienne

<http://www.opera.saint-etienne.fr/otse/>

04 77 47 83 40

Jardin des Plantes, 42000 Saint-Étienne

Depuis 2015, l'Opéra de Saint-Étienne a accueilli plus d'une dizaine de productions lyriques, dont la moitié sont des nouvelles productions. Entre des productions « Made in Opéra » (Nabucco, Le Roi d'Ys, Dialogues des carmélites, Lohengrin mais aussi Faust), des coproductions avec des Opéras reconnus comme l'Opéra de Monte-Carlo (Adriana Lecouvreur) ou encore une commande mondiale (Fando et Lis), l'Opéra de Saint-Étienne se positionne parmi les grandes maisons d'opéra françaises.

En plus de ces institutions culturelles, Saint-Étienne organise des manifestations d'envergure comme la Biennale Internationale Design qui a lieu tous les deux ans en mars, la Fête du Livre chaque année en octobre et de nombreux festivals en tout genre : le Festival Paroles et Musiques, le Festival des Arts Burlesques, le Festival des 7 Collines et le Festival Curieux Voyageurs qui attirent des milliers de visiteurs. Le réseau des médiathèques municipales stéphanoises est, quant à lui, constitué de la médiathèque de l'Esadse avec un fonds spécialisé en art et design, de la médiathèque centrale de Tarentaize, de six médiathèques de proximité (Beaulieu, Carnot, La Cotonne, Solaure, Terrenoire et Tréfilerie), d'une cinémathèque, de deux bibliobus et d'un service Patrimoine.

c) Hors cadre

Saint-Étienne déborde de bonnes idées ! Hors Cadre en est une qui invite les regards à changer et les esprits à s'ouvrir. Des quartiers qui se réinventent, des curiosités culturelles, du design un peu partout... Hors Cadre, ce sont toutes les initiatives de Saint-Étienne et de ses environs pour se réinventer. Ces idées bien trouvées, dispersées, un peu folles, bizarres parfois, toujours neuves et surtout pas reçues, « Sainté » vous invite à les découvrir en suivant, ou non, des parcours plus ou moins tracés. <https://www.saint-etienne-hors-cadre.fr/>

VII.3 L'Esadse des étudiants impliqués

a) La représentation étudiante

Les étudiants élisent, chaque année, des représentants au Conseil d'École (CE) et au Conseil d'Administration (CA). Les élections se déroulent au début du 1^{er} semestre (fin octobre/début novembre de chaque année universitaire) (page xx).

Par ailleurs, les délégués permettent un dialogue continu sur toute l'année entre l'administration, les enseignants et les étudiants.

Les étudiants ont également la possibilité de voter chaque année pour leurs représentants au CROUS. L'administration de l'école informe au cours de l'année universitaire les étudiants sur le calendrier de ces élections.

b) Les associations étudiantes à l'Esadse

Au cours de la semaine d'intégration, les étudiants peuvent découvrir les associations et collectifs étudiants lors d'un forum de présentation.

Le Bureau des Etudiants de l'Esadse

<https://fr-fr.facebook.com/BADEsadse/>

badesadse@gmail.com

Le Bureau des Étudiants (Bureau des Arts et du Design – BAD) a pour but de réunir tous les étudiants autour de certains événements en suscitant une ambiance conviviale au sein de l'école, ainsi qu'une ouverture vers l'extérieur. Pour une adhésion d'environ 5€, les étudiants peuvent accéder à de nombreux avantages en profitant par exemple d'achats groupés et autres réductions. L'espace de vie du BAD, Le Bocal, se trouve dans l'Agora situé dans la Platine. Tout étudiant de l'Esadse peut s'investir dans l'association.

Par exemple le BAD a mis en place un pack de rentrée et la possibilité d'achats groupés auprès du Géant des Beaux-Arts.

Au détour

audetour.asso@gmail.com

<https://www.facebook.com/au.detour.2018/>

<https://www.instagram.com/asso.audetour/>

Créée dans le cadre de la Biennale Internationale Design 2017, Au détour est une association visant à exposer les travaux des étudiants de l'Esadse de l'année 1 à 6, de sections art et design. Elle rassemble les projets afin de les mettre en valeur grâce à des expositions dans des lieux stéphanois :

- Promouvoir les travaux d'étudiants de l'Esadse
- Créer différents événements exposant des étudiants
- Recherche des locaux d'expositions

Réalisations

- Exposition «Au détour, le parcours des étudiants» pendant la Biennale 2017. 5 lieux stéphanois, une soixantaine d'exposants
- Exposition «Et si le bleu du ciel était autre chose» durant un week-end dans un local appelé «L'Auberge». 14 étudiants
- Deux expositions «Entrechok» au Chok Théâtre entre avril et juin 2018. 10 étudiants pour la première vague, 9 films étudiants projetés, et ouverture aux étudiants stéphanois pour la deuxième vague

Brèche

breche.st@gmail.com

<https://fr-fr.facebook.com/breche.st/>

Brèche est une association qui cyclone dans un studio, appartement, colocation, duplex, toilettes, couloir, salle de bain, etc. La cyclonade vient tout droit du

phénomène. Tel un cyclone les gens s'invitent chez leurs voisins pour y exposer leurs travaux.

Brèche donne un thème à chaque CYCLONADE autour de l'immobilier/l'habitat

Èin

<https://www.facebook.com/Radio.Ein/>

<http://www.radio-ein.xyz/>

Radio Èin est un dispositif : une plateforme radiophonique web créée par Suzanne Moreau et Mathilde Segonds. Elle est un lieu d'exposition par la diffusion, toujours en direct, de pièces sonores à durées variables. Celles-ci sont réalisées par le binôme Radio Èin avec, ou non, de la matière pré-existante appartenant au champ de l'art et des intervenants qui se greffent à elles. Chaque pièce est de l'ordre de l'événement performatif puisqu'elle n'a lieu qu'une fois à une date et heure données et n'est pas rediffusée.

Le lieu dans lequel intervient le binôme èin est un facteur déterminant concernant le contenu diffusé.

Réalisations

- Des Bords de la Langue : évènement radiophonique sur la thématique du langage et ses variations
- Veille Active : évènement radiophonique sur la thématique du sommeil et des rêves
- De 20 à 0 à vous : évènement radiophonique sur la correspondance entre une gardienne de phare et une navigatrice
- Phone-Aime : évènement radiophonique sur la téléphonie et la communication
- Se faisant plus lourds : évènement radiophonique sur le travail et ses diverses sources d'aliénation
- Débord de la fiction : création d'une installation activée par une performance textuelle et théâtrale radiodiffusée

Illegal Imposture

illegalimposture@gmail.com

<https://b-m.facebook.com/illegalimposture>

Illegal Imposture a pour principal objectif l'organisation d'événements culturels orientés vers la musique électronique et la volonté de faire jouer des artistes locaux, nationaux ou internationaux dans la ville de Saint-Étienne et ses environs.

Réalisations

- Soirées autour des musiques undergrounds au F2 (Hard Music)
- Série de soirées au Clavier (La Rave)
- Abordage : Abordage est un projet né de la collaboration de deux associations (Brèche et Illegal Imposture). Abordage a été un évènement inédit et nouveau en 2018 pour les étudiants de l'École et avec leur participation, il a permis dans une ambiance festive de proposer un parcours, une expérience visuelle, spatiale, sonore au sein de l'École. La partie musicale a été proposée par Illegal Imposture.

T2O

Contact association T2O : t2odecoration@gmail.com

Contact festival Art & Vibes : artandvibesfestival@gmail.com

Association composée d'étudiants de l'Esadse et de l'UJM, ainsi que des travailleurs dans différents corps de métiers. Cette association a pour but de promouvoir de jeunes artistes de la région, avec pour thèmes : la musique, l'art visuel et la danse. Elle permet de réunir artistes et public dans des événements exceptionnels et ainsi faire découvrir de jeunes talents dans différents domaines.

Réalisations

- Promotion de la culture électro grâce aux événements Chill & Vibes à Saint-Étienne et dans la région
- Création d'un Festival annuel d'art et de culture : Festival Art & Vibes (<https://fr-fr.facebook.com/Artandvibesfestival/>)

c) La récupérathèque

La récupérathèque « L'Au Benne » est un système mise en œuvre par le BAD, permettant le recyclage de matériaux via un principe de troc. Elle est ouverte tous les jours de 12h à 13h.

La récupérathèque est actuellement située dans les ATE.

d) Moments de convivialités

Pendant l'année, à l'initiative des associations (BAD, La Coursive, etc.) et des étudiants des moments de convivialités sont organisés sur le campus :

- Petit déjeuner
- Déjeuners : Soupe/ crêpes/ raclette
- Afterworks
- Barbecue inter-promotions
- Nouvel an chinois
- Etc.

En fin d'année civile, ne manquez pas le rassemblement des étudiants, enseignants autour de boissons chaudes et des spécialités culinaires régionales /mondiales apportées par tous pour éveiller les papilles gastronomiques de tous.

VII.4 Commission consultative d'utilisation de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) de l'Esadse

La qualité de la vie étudiante et de campus est un facteur de réussite. C'est pourquoi la CVEC est « destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention » (article L. 841-5 du code de l'éducation) en abondant les moyens déjà alloués par les établissements.

La CVEC est acquittée par l'étudiant sur le portail numérique des démarches et services de la vie étudiante www.etudiant.gouv.fr. Son montant forfaitaire est de 91€ en 2019-2020 à l'exception de ceux concernés par les cas d'exonération prévus par la loi (boursier, les étudiants internationaux accueillis en France dans le cadre d'un partenariat institutionnel, les étudiants ayant le statut de réfugiés, etc.).

La loi a confié aux CROUS, seuls opérateurs de vie étudiante s'adressant à l'ensemble des étudiants d'un territoire, la collecte de la CVEC.

Le CROUS conserve une partie de la CVEC et reverse une partie de celle-ci aux établissements d'enseignements supérieurs de façon échelonnée (le solde est versé le 31 mai de l'année en cours) et sous réserve de la transmission de la liste des effectifs des étudiants inscrits.

La gestion de la CVEC est confiée à une commission selon les dispositions légales qui l'encadrent. La commission établit par l'Esadse, et validée suite au Conseil d'école de Mars 2019, se compose des membres suivants :

- Le responsable des études de l'Esadse
- Un représentant de la scolarité en charge des inscriptions de l'Esadse
- Le responsable de la vie étudiante de l'Esadse
- **Les représentants des étudiants au CA et CE de l'Esadse**

- Un représentant du Bureau des Etudiants (BDE)
- Une personne du Crous territorialement compétent

La commission CVEC se réunit 2 fois :

- Réunion 1 : En début d'année scolaire après les élections des représentants étudiants afin de prédéfinir un programme pour l'utilisation de la CVEC.
- Réunion 2 : En décembre pour valider budgétairement le programme de l'année scolaire en cours.

VII.5 Aides et Bourses

a) Bourse CROUS

Les élèves entrant à l'Esadse peuvent obtenir une bourse nationale d'enseignement supérieur dans la mesure où ils remplissent certaines conditions. Les bourses sur critères sociaux sont attribuées en fonction des ressources et des charges du père et de la mère. Les bourses obtenues précédemment du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur ou d'autres Ministères ne sont pas reconduites systématiquement. Une nouvelle demande doit être faite chaque année.

En cas d'absences non justifiées aux cours ou aux évaluations ou bien en cas de redoublement, l'étudiant boursier peut perdre le bénéfice de sa bourse.

Retrait des dossiers

Aides financières et Assistance sociale du Centre Local des Œuvres Universitaires et Scolaires (CLOUS)

Accueil général: 11, rue Tréfilerie - Tél. 04 77 81 85 50

Service des bourses : Tél. 04 13 38 40 01

Et sur le site : www.messervices.etudiant.gouv.fr

Les candidats et les étudiants déjà inscrits à l'Esadse doivent saisir leur demande de dossier de bourse en se rendant sur le site Internet du CROUS Rhône-Alpes: www.crous-lyon.fr (Suivre votre dossier) entre janvier et la mi-mai de l'année N-1. La démarche doit être impérativement faite durant cette période. Les étudiants sont invités à s'enregistrer dès l'ouverture des inscriptions en ligne.

Conditions de candidature :

- être âgé de moins de 28 ans pour la première attribution ;
- être français ou ressortissant de la communauté européenne ou étranger dont les parents résident en France depuis au moins deux ans.

Des bourses départementales peuvent être également attribuées aux étudiants dont les parents résident dans le département de la Loire sous réserve de remplir les conditions fixées par le Conseil départemental de la Loire.

Service social

Informations, accompagnement et soutien auprès des étudiants (hébergement, restauration, emploi, accueil étudiants étrangers, assistante sociale, activités culturelles, voyages, etc.).

Les assistants de service social (ASS) ont un rôle d'écoute, d'accueil, d'information et d'accompagnement auprès des étudiants de l'enseignement supérieur.

Les ASS proposent un espace confidentiel de parole et d'écoute préalable à la recherche de solutions. Ils interviennent :

- Dans l'organisation de la vie matérielle
- Sur les questions d'ordre administratif

- Sur l'organisation des études
- Sur des questions d'ordre personnel relatives au vécu de l'étudiant.

Les ASS peuvent proposer après évaluation de la situation de l'étudiant, différentes aides :

- Allocation spécifique d'aide ponctuelle (aide financière apportée aux étudiants qui rencontrent des difficultés passagères)
- Aides spécifiques d'allocation annuelle

Afin de mieux évaluer les demandes des étudiants, l'assistante sociale reçoit uniquement sur rendez-vous : Connectez-vous sur HYPERLINK «<http://www.crous-lyon.fr>», Rubrique « Action sociale », « Prendre Rendez-Vous à Saint-Étienne », choisir le service d'assistante sociale correspondant à l'Esadse.
Assistante sociale: Mme Rose Rizzelli-Trisorio
Bureau situé à la résidence Universitaire Tréfilerie – 20B Rue Richard à Saint-Étienne

b) Fonds National d'Aide d'Urgence Annuelle Culture (FNAUAC)

Le FNAUAC concerne les étudiants ne remplissant pas les critères d'attribution des bourses sur critères sociaux de l'enseignement supérieur culture mais rencontrant des difficultés pérennes. Les étudiants boursiers, allocataires d'une allocation chômage ou du RSA, ainsi que les personnes inscrites en formation continue, ne peuvent pas bénéficier du FNAUAC.

Le dossier de demande d'aide est à retirer auprès du chargé de la vie étudiante. Par la suite un entretien avec l'assistance sociale du CROUS pour avis est obligatoire. L'attribution du FNAUAC a lieu sur deux sessions annuelles.

Les demandes sont priorisées comme suit, dans l'ordre décroissant d'importance :

- Rupture familiale
- Indépendance avérée - (Pour mémoire, l'indépendance avérée correspond à un minimum de trois SMIC)
- Reprise d'études au-delà de 28 ans

Depuis la rentrée 2015, afin de mieux répondre aux besoins réels des étudiants, l'attribution des aides est modulable. Les montants alloués varient en suivant les taux des bourses sur critères sociaux de l'enseignement supérieur culture, numérotés de Obis à 7.

Le dossier est par la suite remis à l'administration de l'Esadse qui centralise l'envoi au Ministère de la Culture.

c) Bourse au mérite pour les néo-bacheliers

Le ministère de la Culture alloue une aide au mérite aux étudiants bénéficiant d'une bourse sur critères sociaux et titulaires d'une mention très bien à la session du baccalauréat de l'année de leur inscription dans l'enseignement supérieur Culture. L'aide au mérite est attribuée pour une durée de 3 ans sans redoublement après le baccalauréat.

d) Aide-CROUS aux projets étudiants

<http://www.crous-lyon.fr/culture/culture-actions/>

Culture-ActionS est un dispositif de soutien financier aux initiatives étudiantes dans différents domaines de réalisation des projets :

- Action culturelle : arts visuels, cinéma, danse, design, littérature, écriture, multimédia, poésie, théâtre, musique....
- Engagement et solidarité : citoyenneté, solidarité locale, environnement, sport, développement durable. Pour les projets de solidarité internationale, le financement n'intervient que sur les projets qui ont une action directe sur la communauté étudiante. Les voyages et les actions se déroulant à l'étranger ne sont pas financés.
- Jeune talent : mise en avant de la création artistique dans tous les domaines culturels

- Scientifique et technique : aide aux projets privilégiant la recherche, les sciences, l'informatique et la technologie.

Le service culturel accompagne, conseille, oriente les étudiants dans la mise en place du projet et le présente ensuite devant une commission régionale qui détermine le montant de la subvention allouée. Le montant maximum qui peut être alloué pour un projet est de 1000€.

4 commissions régionales par an : novembre, janvier, mars et mai. Les meilleurs dossiers sont transmis à la commission nationale et se voient éventuellement attribuer une subvention supplémentaire.

e) ID jeunes : la Ville de Saint-Étienne vous soutient

<https://www.saint-etienne.fr/saint%C3%A9-vous/jeunesse/participer/bourse-aux-projets-id-jeunes/id-jeunes-ville-saint-etienne-vous-sout>

Des projets à caractère citoyen et /ou innovant

- Ils doivent présenter un intérêt particulier pour le territoire pour être soutenus et porter sur les thèmes culture, santé, sport, développement durable et solidarité.
- Le projet est à présenter avant sa date de réalisation.
- Chaque projet doit présenter un caractère d'intérêt général et communal (culture, sport, santé, solidarité, développement durable, découverte des milieux socio-professionnels, innovation, citoyenneté...).

Sont exclus : les aides pour des projets humanitaires hors commune, voyages, demandes financières de fonctionnement pour les associations, demandes pour des projets lucratifs, stages, formations, galas et participations à des compétitions sportives (de types raids, challenges...)

Avant l'enregistrement de chaque dossier, le porteur de projet devra prendre rendez-vous avec un conseiller du service Jeunesse-Vie étudiante qui s'assurera de la recevabilité et de la pertinence du projet.

f) Aides de l'Esadse

La commission d'aide aux projets des associations étudiantes de l'Esadse

Afin de soutenir et développer les initiatives étudiantes, l'École a récemment mis en place une commission d'aide aux projets des associations. Elle accompagne les étudiants dans leurs projets créatifs qu'ils développent en dehors des projets inscrits dans leur formation. Les étudiants reçoivent au cours de l'année universitaire les informations et l'accompagnement nécessaire pour déposer un dossier et être soutenus par cette commission.

Fonds Esadse

L'Esadse a créé pour la rentrée 2019, un fond d'aide portant sur les frais d'inscription à l'Esadse.

L'aide porte uniquement sur les frais d'inscription de l'Esadse hors Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC).

Le dossier de demande d'aide est à retirer auprès du chargé de la vie étudiante sur présentation de l'attestation d'acquiescement de la CVEC par l'étudiant.

Par la suite, l'étudiant qui souhaite bénéficier d'une aide Esadse doit prendre rendez-vous avec le service social du CROUS dans les meilleurs délais (<https://www.clicrdv.com/crous-de-saint-etienne>). Il sera reçu par une assistante sociale qui procédera à l'évaluation sociale de sa situation et devra produire des pièces justificatives.

Enfin, le dossier d'aide de l'Esadse complet est remis à la chargée de la vie étudiante et sera étudié par une commission d'attribution composée de la responsable des études, la responsable de la vie étudiante, la responsable administrative et financière et d'un enseignant de l'Esadse. La commission est souveraine quant au choix de l'attributaire de l'aide et de son montant.

Informations pratiques

VIII.1 Assurances

Chaque étudiant est tenu de contracter une police d'assurance garantissant la responsabilité civile à l'intérieur de l'établissement ou lors d'un déplacement en France ou à l'étranger (voyage d'étude, stage) programmé par l'école. L'attestation de responsabilité civile doit comporter la mention "activités scolaires" ou "études supérieures" impérativement.

VIII.2 Santé

Dès son arrivée, l'étudiant doit choisir un nouveau médecin traitant. Le choix du médecin traitant est libre, il peut être généraliste ou spécialiste.

Cette déclaration de choix du médecin traitant peut s'effectuer en ligne si le médecin le propose et avec en accord avec le patient. En pratique, lors d'une consultation à son cabinet et sur présentation de la carte vitale, le médecin choisi comme médecin traitant fait la déclaration en ligne et la transmet directement à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Loire (CPAM). La déclaration de médecin traitant peut également se faire par courrier : <https://www.ameli.fr/loire/assure/adresses-et-contacts/un-changement-de-situation/declarer-un-nouveau-medecin-traitant>

a) Centres médicaux

Centre de Médecine Préventive
Pour les nouveaux étudiants, la visite médicale annuelle est systématique et se fait au Centre de Médecine Préventive. Pour les autres étudiants inscrits, le Centre propose l'ensemble de ses services. La visite se fera à la demande de l'étudiant qui en éprouve le besoin.

Maison de l'université et de l'étudiant
10, rue Tréfilerie
Tél. 04 77 32 40 43

Visites médicales, certificats médicaux, vaccins, aide psychologique, dépistage, information, prévention.
Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

Service Communal d'Hygiène et Santé
6, rue Francis Garnier
Tél. 04 77 48 64 44
Informations sur les MST, vaccinations gratuites, etc.

Sexualité, contraception, grossesse, IVG, assistante sociale, psychologue, etc.

Espace accueil jeunes
4, place Saint Roch
Tel. 04 77 41 85 58
Accueil, prévention, information, assistance juridique, etc.

b) Planning Familial

Association militante féministe et d'éducation populaire, le Planning accueille les étudiants pour répondre à leurs questions en matière de santé sexuelle et de sexualités, les informer sur les droits et les accompagner dans leurs propres choix.

Planning familial
16 Rue Polignais, 42000 Saint-Étienne, 04 77 25 24 91

Numéro vert anonyme & gratuit
0 800 08 11 11

c) Association Rimbaud

Le C.S.A.P.A. Rimbaud est un lieu de soin des addictions en lien avec l'usage d'un produit (drogues, alcool, médicaments, tabac...) ou la répétition d'un comportement (addiction sans produit de type jeux pathologique, troubles du comportement alimentaire...).

Centre Rimbaud
2, boulevard des États-Unis
42000 Saint-Étienne

Accueil de jour (rez-de-chaussée) :
Lundi : 9h15 - 11h45
Mardi : 9h15 - 12h15 & 14h - 17h30
Jeudi : 9h15 - 12h15 & 14h - 17h30
Vendredi : 9h15 - 12h15 & 14h - 17h30

Permanences et consultations
(1^{er} étage) :
Du lundi au vendredi :
9h - 12h30 & 14h - 18h

Tram : Ligne T1 ou T2 :
Arrêt « Cité du Design »
Tel: 04 77 21 31 13
<https://www.centre-rimbaud.fr/>

VIII.3 Étudiants étrangers extra-européens

Pour faire des études en France, les étudiants extra-européens doivent obtenir un visa étudiant auprès du consulat ou de l'ambassade de France proche de chez lui. Cette démarche peut être longue, et nécessite de fournir certains documents, généralement un passeport, un certificat de scolarité ou une lettre d'acceptation de l'Esadse, une déclaration de ressources, une attestation d'assurance, une copie de diplômes. Seul le visa étudiant permet de rester en France dans le cadre d'études supérieures. Le visa touriste ne peut en aucun cas être transformé en un visa étudiant sur le sol français.

Pour obtenir une lettre d'acceptation de l'Esadse, contacter la scolarité de l'école dès votre admission : scolarite@esadse.fr

a) Formalités à l'arrivée en France Carte de séjour

La poursuite d'études en France pendant une durée relativement longue, un an ou plus, exige une situation régulière vis-à-vis des autorités françaises. Les conditions peuvent varier en fonction du pays d'origine des étudiants et de la durée du séjour.

Pour un séjour supérieur à trois mois : carte de séjour temporaire « étudiant » obligatoire pour les étudiants hors Union Européenne (UE).

Les étudiants arrivant au premier semestre peuvent s'adresser au Students Welcome Desk de Saint-Étienne pour tout renseignement pratique.

SDW se situe à l'Espace Info Jeunes de la ville de Saint-Étienne :

6 rue de la résistance à Saint-Étienne
Tél 04 77 48 77 48
Préfecture de la Loire
Bureau des étrangers (porte 19)
2, rue Charles de Gaulle
Tél. 04 77 48 48 48
pref-loire@loire.pref.gouv.fr

<http://www.loire.gouv.fr/etrangers-titres-de-sejour-a3393.html#!/Particuliers/page/L891>

b) Étudiants accueillis dans le cadre de la mobilité internationale.

Toutes les informations concernant les possibilités d'une mobilité au sein de l'Esadse, y compris la candidature, les démarches pratiques, le descriptif du cursus, sont disponibles sur le site <https://esadse.fr/en/international/250718-international-student>

VIII.4 Logement

a) Offres reçues à l'Esadse

Le BAD tient à jour une page web comportant toutes les offres de logement transmises à l'école : <https://badesadse.wixsite.com/monsite>

b) Les cités universitaires

Contactez le CLOUS qui dispose de 240 studios et 600 chambres sur Saint-Étienne réparties dans cinq cités universitaires. Les dossiers de demande de logement sont à saisir sur Internet du 15 janvier au 30 avril.

Centre Local des Œuvres
Universitaires
11, rue Tréfilerie - Tél. 04 77 81 85 50
Ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00. www.crous-lyon.fr

c) Les résidences étudiantes privées

Antaeus Littré : 32, rue Emile Littré,
Tél. 04 77 21 84 72 ou 06 45 70 81 96,
www.antaeus.fr

Cap études Désiré Claude :
75, rue Désirée Claude Tél. 04 75 81 83
83 www.cap-etudes.com

Les Estudines Jules Ferry :
19, rue Chevreul Tél. 04 77 81 89 40
www.estudines.fr

Facimmo, 47, rue Désiré Claude,
Tél. 04 71 01 09 65 ou 06 72 41 91 46
et Le Philae : 82, rue des Docteurs
Charcot Tél. 08 20 830 820
www.gestrimcampus.com

Facotel II : 1, rue Edouard Vaillant,
Tél. 08 20 830 820
www.habitat-immo.com

Les Studélites Monet : 68, rue Désiré
Claude Tél. 04 77 80 75 18
www.studelites.com

La Toison d'Or : 17, rue Émile Littré
Tél. 04 77 49 45 44

d) Des agences immobilières

Si elles représentent un gage de professionnalisme, elles demanderont néanmoins, pour toute location, un dossier sérieux comprenant un garant, une photocopie de leurs derniers salaires, leur dernier avis d'imposition, la carte d'étudiant ou certificat de scolarité, une fiche d'état civil, etc. Le fonctionnement habituel de ces agences implique le versement d'une caution équivalant légalement (Loi ALUR du 24 mars 2014) à 1 mois

de loyer hors-charges (location non-meublée) ou 2 mois de loyer hors-charges (location meublée) et l'acquittement de frais d'agence non récupérables dont le montant peut atteindre un loyer complet.

Le montant à prévoir pour la location d'un studio de 20 à 30 m² à Saint-Étienne est compris entre 180 et 435 euros auquel il faut ajouter la taxe d'habitation annuelle équivalente à un mois de loyer environ.

e) Les foyers d'hébergement

Les inscriptions doivent être données rapidement, dès le mois de mai et les loyers (petit-déjeuner compris) varient de 150€ à 300€. Possibilité de bénéficier d'aides au logement. Quelques adresses :

Foyer des Jeunes travailleurs :
27, rue Élisée Reclus -
Tél. 04 77 49 31 00
Foyer Clairvivre : 14b, rue de Roubaix -
Tél. 04 77 45 54 00
Foyer Aralis : 2, rue de Gris de Lin -
Tél. 04 77 21 72 43

f) Logements intergénérationnels

OSPA42, 32, rue de la résistance,
Tél. 04 77 47 40 50, www.ospa42.wix.com/ospa
Ensemble 2 generations, www.ensemble2generations.fr

g) Les logements meublés

Le Crous propose des logements meublés de la chambre au T5 :
- Chambre avec cuisine et sanitaires communs dès 170€/mois
- Chambre avec sanitaire individuels dès 254€/mois
- T1 dès 324€/mois
- Appartement partagé dès 266€/mois/personne

Faire une demande par email : logclous@crous-lyon.fr
Office de Tourisme de Saint-Étienne
16, avenue de la Libération
Tél. 08 92 700 542 www.tourisme-st-etienne.com

h) Colocation

AFEV- Projet KAPS, www.kolovsolidaire.org
www.lacartedescolocs.fr

i) Sites web utiles

Paru vendu: www.paruvendu.fr
 Top annonces: www.topannonces.fr
www.seloger.com
www.leboncoin.fr

j) Aide au logement

La plupart des étudiants locataires peuvent bénéficier d'une aide versée par la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) et destinée à couvrir partiellement leur loyer. Pour obtenir ces aides, il est nécessaire d'être titulaire d'un contrat de location. Il faut occuper effectivement le logement à titre de résidence principale. Les aides au logement sont calculées selon les ressources des étudiants. En cas de location dans un logement dit « conventionné », vous pouvez bénéficier de l'APL (Aide Personnalisée au Logement). Elle est versée par la CAF au propriétaire, à la régie ou la résidence étudiante qui la déduit du loyer dû. Pas de possibilité de cumuler avec les Allocations Familiales ni avec l'ALS (Allocation logement à caractère social).

En cas de résidence en chambre universitaire, il est possible de bénéficier de l'ALS, versée directement par la CAF: son montant varie selon le statut de boursier ou non-boursier de l'étudiant.

Les documents à fournir pour une demande d'aide au logement :

- Le n° d'allocataire et code confidentiel
- L'adresse complète du logement faisant l'objet de la demande
- Le nom et l'adresse de l'organisme qui verse une bourse (en cas de statut de boursier sur critères sociaux)
- La demande unique d'aide au

logement remplie et signée

- La dernière déclaration de ressources ou avis d'imposition
- Une photocopie de la carte d'identité (en cours de validité) ou du livret de famille ou passeport
- Une photocopie de la carte de séjour (pour les étudiants extra-européens)
- Un Relevé d'Identité Bancaire - RIB (voir « ouvrir un compte bancaire à votre nom »).

Toute demande de dossier est à adresser à la CAF de Saint-Étienne
 26 Boulevard Pierre-Antoine et Jean-Michel Dalgabio
 42000 Saint-Étienne
 Tél. 0 810 25 42 80
www.caf.fr

k) Caution locative

VISALE est le dispositif de cautionnement locatif, totalement gratuit et qui aide à louer un logement.

La demande de visa s'effectue sur le site visale.fr, avant de signer le contrat de location. Le dispositif délivre en deux jours maximum un visa certifié de cautionnement location : celui-ci est remis au bailleur avec son accord. Le bail peut ensuite être signé.
www.visale.fr

l) Aide administrative et médiation

Maison départementale du logement (locale), 20, rue Balay, 04 77 59 96 50
 Maison de la justice et du droit (locale), 9 bd Jules Janin, 04 77 49 83 30
 Médiateur de la République (national) <https://www.demanderjustice.com/>
 Défenseur des droits (national) : <https://www.defenseurdesdroits.fr/fr>

VIII.5 Restauration et alimentaire

a) Restaurants et cafétérias du Crous

Les restaurants et cafétérias du Crous proposent une cuisine responsable à base de produits frais et de qualités, réalisée sur place.

En restaurant, la formule étudiante est à partir de 3.25€, soit 6 points.

En cafétéria, la large gamme de produits permet de varier les plaisirs et d'adapter son budget à ses envies. Cafét'U du Campus Carnot : située dans le bâtiment de Télécom Saint-Étienne et à proximité de l'Esadse. Le prix d'un repas s'élève à 3,50 euros. Ouvert du lundi au vendredi de 11h30 à 13h30.

Le paiement avec Izly by crous

Le paiement du repas se fait directement avec la carte d'étudiant multiservices, le porte-monnaie électronique.

A la rentrée, l'étudiant reçoit un email qui lui permettra de créer son compte sur www.izly.com.

La carte doit être créditée en ligne avec un montant minimum de 10€. Du 01/07 au 30/09, le 1er repas est offert dès l'activation du compte.

b) AGORAé

La FASEE (Fédération des Associations Saint-Étienne Étudiantes) a lancé depuis 2014 son projet d'épicerie solidaire : l'AGORAÉ. Les AGORAé constituent un réseau d'épiceries solidaires mis en place à l'initiative de la FAGE (Fédération des Associations Générales Étudiantes). Par ailleurs, la FASEE bénéficie d'un partenariat qui lui permet de proposer différents paniers bios. Des paniers de légumes, de fruits, ou des boîtes

d'œufs.

Etre bénéficiaire de l'AGORAé nécessite une adhésion aux principes et valeurs qui la régissent Ses valeurs sont la solidarité, l'entraide, le respect.

Ses principes sont la participation, le soutien et l'implication. Les bénéficiaires s'engagent à participer à la vie de l'AGORAé. Pour être acteur de la solidarité étudiante et faire vivre l'AGORAé, il est important que chacun soit moteur d'une solidarité active : « s'aider soit même... aider les autres ! »

L'AGORAé propose (après étude et acceptation du dossier) l'accès à une épicerie avec des produits variés et de qualité, moyennant une faible participation financière : autour de 20% du prix usuel. Le but est que de permettre aux étudiants de dégager du temps pour leurs études, en abaissant leur budget alimentaire.

Ce principe n'est pas une forme d'assistantat mais une offre alimentaire participative.

Note informative : les droits d'accès à l'épicerie durent 5 mois. Un dossier de renouvellement peut être déposé à la fin des droits. L'AGORAé réévaluera le dossier et la situation du demandeur.

Le panier pourra alors évoluer.

L'économie réalisée ? Un panier de 10€ à l'AGORAé vaut un panier de 60€ en grande surface. Ces économies permettent d'axer le budget sur d'autres domaines que l'alimentation et de réaliser des projets

Le dossier est téléchargeable sur : <http://fasee.fr/agorae/>

Contact : agorae@fasee.fr

VIII.6 Les transports en commun

La ville de Saint-Étienne dispose d'un large réseau de transports en commun sur la métropole. Plusieurs lignes de bus et tramway sont à disposition afin de desservir le centre-ville ainsi que l'agglomération. STAS (transport en commun), www.reseau-stas.fr

Agence commerciale Espace Transport
2, place Dorian
Tél. 08 10 342 342
www.reseau-stas.fr
stas@stas.tm.fr

Les transports ferroviaires (SNCF)
Gare de Châteaucreux (gare principale),
Place Stalingrad,
Tél. 3635 (horaires, réservations, trafic)
National : <https://www.oui.sncf/>
Régional : <https://www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes>

TGV directs (2h47) :
- Paris / Saint-Étienne, 4/jour
- Saint-Étienne / Paris, 4/jour.
TER toutes les 30 minutes pour Lyon

Liaison avec le centre-ville :
ligne T2 ou T3
Liaison avec la Cité du design: ligne T2

Gare de Carnot (gare la plus proche de la Cité du design) à la Place Carnot

Les transports aériens - Aéroport de Saint-Étienne / Aéroport de Lyon St-Exupéry

Aéroport de Saint-Étienne (à 15 Km de Saint-Étienne, à Andrézieux-Bouthéon)
Tél. 04 77 55 71 71
www.saint-etienne.aeroport.fr
Aéroport de Lyon Saint-Exupéry
Situé à 25 Km à l'est de Lyon et à 70 Km de Saint-Étienne. Tél. 08 26 800 826
www.lyonaeroports.com

Tramway Rhône express, tél. 08 26 00 17 18, www.rhoneexpress.fr, Lyon gare de la Part-Dieu - Aéroport Lyon Saint Exupéry en 30 minutes. Tarif Aller simple jeune 11€.

VIII.7 Bons plans jobs

www.jobaviz.fr
www.indeed.fr
www.crijrhonealpes.fr
www.afij.org
www.pole-emploi.fr

www.rhonealpesjob.com
www.jobetudiant.net
www.emploi.org
www.wizbii.com/

VIII.8 Adresses Utiles

Urgences, en cas de besoin :

Pompiers - Tél. 18 (112 d'un portable)
Police - Tél. 17
SAMU - Tél. 15
SOS Pharmacie de garde: 17, bd Pasteur -
Tél. 04 77 57 36 88
SOS Médecins - Tél. 04 77 33 30 30
Gendarmerie Nationale: 16, rue Claude
Odde - Tél. 04 77 92 81 00
Commissariat de Police: 99 bis, cours
Fauriel - Tél. 04 77 43 28 28
Centre hospitalier Universitaire (CHU):
Hôpital Nord, Tél. 04 77 82 80 00,
Accès: ligne de tram T1.

Administrations

Préfecture de la Loire, 2, rue Charles de
Gaulle, Tél. 04 77 48 48 48 (standard),
Tél. 04 77 33 06 80 (informations),
www.loire.pref.gouv.fr
Mairie de Saint-Étienne, Place de l'Hôtel
de Ville, Tél. 04 77 48 77 48,
www.saint-etienne.fr
CAF de la Loire, 26 Boulevard Pierre-
Antoine et Jean-Michel Dalgabio,
Tél. 08 20 25 42 20, <http://www.caf.fr/allocataires/caf-de-la-loire/accueil>,
ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à

16h30.

CPAM de la Loire, 1 parvis Pierre-Laroque, Tél. 3646, <https://www.ameli.fr/>, ouvert du lundi au vendredi de 08h15 à 12h00 de 13h00 à 16h30, accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h à 17h

Accueil et emploi

Espace Infos Jeunes, 6, rue de la résistance, Tél. 04 77 48 77 00, eij@saint-etienne.fr, ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. Centre de ressources: CV, vie étudiante, logement, culture, sport, association, emplois et stages, sorties, adresses utiles.

Centre Local Œuvres Universitaires et Scolaires (CLOUS), 11, rue Tréfilerie, Tél. 04 77 81 85 50, www.crous-lyon.fr, Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00.

Office du tourisme

16, avenue de la Libération
Tél. 04 77 49 39 00
information@saint-etiennetourisme.com
<http://saint-etiennetourisme.com/>, ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h30.
Accueil, renseignements, plan de la ville, visites guidées, informations touristiques, etc.

Points de contact internationaux

Une aide pour les démarches d'installation (proposition de logement de particulier à particulier). Utilisation gratuite des services Internet.

Les Points de Contacts Internationaux ont pour but de mettre les étudiants étrangers, particulièrement les primo-arrivants à Saint-Étienne, en relation avec des interlocuteurs susceptibles de les assister dans leurs démarches d'installation et administratives, en particulier de les guider vers les services adaptés à leurs demandes.

Les sites choisis pour accueillir ces points de contact sont :

Site Tréfilerie, Bibliothèque Universitaire, Tél. 04 77 42 17 00, du lundi au vendredi de 10h00 à 13h00.

Espace Infos Jeunes, 6, rue de la Résistance, Tél. 04 77 48 77 00, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00.

Installations sportives

Maison de l'Université (site Tréfilerie)
10, rue Tréfilerie
Tél. 04 77 42 17 96
suaps@univ-st-etienne.fr
ou www.univ-st-etienne.fr
Ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30.

VIII.9 Coût de la vie

Voici quelques exemples de prix à Saint-Étienne, dont certains correspondent au tarif étudiant.

Logements: entre 200 € et 450 € en moyenne.

Les services universitaires - Le logement en cité universitaire (loyer mensuel) 143 € ou 161 € (chambre traditionnelle)
- La nourriture en restaurant universitaire, ticket repas: 3,5 € l'unité.

Les transports urbains, sur le réseau Stas (Saint-Étienne et agglomération)

- À l'unité: 1, 40 € (1,60 € si achat dans les bus) ;
- Pass 10 trajets : 10 €
- Pass 1 mois étudiant (-26 ans): 27.50 € ;
- Pass 1 an étudiant (-26 ans) : 213 €

Le stationnement :

- Parkings aux alentours de la Cité du design: 1€ de l'heure (zone verte) ;
- 9 heures: 2,20 € (zone verte) ;
- Abonnement mensuel: 40 € non-résident ; 18 € résident stéphanois

Circuler à vélo

Vélivert 1€ par jour
Abonnement annuel: tarif étudiant 10 € jusqu'au 20 octobre
Renseignements : Agence Vélivert, gare Châteaureux, Espace transport STAS, place Dorian, Tél. 09 69 32 42 00

Les loisirs

Une entrée au Musée d'Art Moderne : gratuit pour les moins de 25 ans/tarif réduit : 5 €/visite guidée tarif réduit : 5,50 €/gratuit les 1er dimanches du mois

Entrée au Musée d'Art et d'Industrie: gratuit pour les étudiants de l'Esadse/visite guidée tarif réduit : 5,50 €/gratuit les 1er dimanches du mois

Cinéma L'Alhambra et Cinéma Le camion rouge: 6,90 € la place tarif étudiant/39 € la carte de 6 places (valable 6 mois)

Cinéma le Méliès St-François et le Méliès Jean Jaurès : 6,90 € la place tarif étudiant/34 € la carte de 5 places/54 € la carte de 10 places

Piscines municipales : 3,10€ l'entrée tarif étudiant/23,20 € la carte de 10 entrées

Pass culture : accès à tous les Musées pour 20€ par an.

Comédie de Saint-Étienne : 11 € la place pour les moins de 30 ans/30 € la carte 3 places moins de 30 ans/5 € la place pour les étudiants boursiers

Une place de concert au Fil : entre 10 et 22 euros pour les étudiants de moins de 26 ans/tarifs spéciaux et gratuits avec la carte Filgood - 5€/an pour les étudiants

Expositions de la Cité du design : gratuit pour les étudiants

Règlement

IX.1 Règlement des études

Les étudiants doivent avoir pris connaissance et signé le règlement des études transmis en début d'année par la scolarité.

IX.2 Catalogue des cours

Le catalogue des cours est disponible sur le site de l'école : <https://esadse.fr/fr/etudes/190419-catalogues-de-cours>

IX.3 Les absences et l'assiduité

Toute absence doit être signalée. En cas de maladie ou autre difficulté, l'étudiant doit en informer l'administration et fournir un justificatif le cas échéant. Les étudiants sont tenus de respecter les horaires de cours et de les suivre avec assiduité. Les absences non justifiées et répétées peuvent entraîner l'exclusion définitive de l'étudiant de l'établissement, ainsi qu'un signalement au CROUS pour les étudiants boursiers, qui a pour conséquent l'arrêt et/ou le remboursement des bourses versées indûment.

IX.4 Discriminations et harcèlements

Toutes les discriminations doivent être combattues avec force et la lutte contre les attitudes discriminantes doit être placée en préambule de toute réflexion et de toute action.

Ce travail est initié dans notre établissement avec un groupe de réflexion sur la constitution d'une charte "égalité et non-discrimination". Vos contributions sont les bienvenues.

Mode d'emploi :

J'avertis la direction ou l'administration de l'école et/ou les élus étudiant·e·s, des amis, mon enseignant·e· coordinateur.

Des informations sont disponibles sur :

www.allodiscrim.fr, n° vert: 0800 10 27 46

<https://clasches.fr/>

IX.5 Quelques règles de sécurité

Chaque année, des étudiants sont victimes d'accidents ou d'incidents (entailles, fractures, brûlures, débuts d'incendie...) La plupart du temps, ils sont dus au non-respect des règles de sécurité ou à une mauvaise utilisation des produits et matériels qui sont mis à disposition. Il est donc nécessaire de bien respecter toutes les consignes de sécurité indiquées dans chaque atelier.

Les étudiants sont responsables de leurs travaux dans l'école. Ils doivent assurer eux-mêmes le déblaiement de leurs espaces de travail dans les bennes fournies à cet effet. Un affichage mentionne la date limite pour le tri et le déblaiement par année et par option. Au-delà de cette date, tous les objets y compris les travaux peuvent être mis à la benne par l'équipe technique. Des délais exceptionnels peuvent toutefois être négociés après en avoir informé l'équipe technique et obtenu l'accord préalable de la direction.

Cf. Brochure des pôles et règlement des études

Annexes

I. Écoles partenaires

a) Les Écoles partenaires

Les écoles partenaires sont présentées en annexe de ce document (page 67)

Allemagne

Kunsthochschule Weissensee, Berlin. Première signature en 2019. Ville UNESCO de design.

Hochschule Darmstadt - University of Applied Sciences, Darmstadt. Première signature en 2000.

Faculty of Design, Folkwang University of the Arts, Essen. Première signature en 2013.

Faculty of Design - Burg Giebichenstein University of Art and Design, Halle. Première signature en 2010.

Staatliche Akademie der Bildenden Künste, Karlsruhe. Première signature en 1996.

Muthesius Academy of Fine Arts and Design, Kiel. Première signature en 1996.

Hochschule für Gestaltung, Schwäbisch Gmünd. Première signature en 2017.

Autriche

FH JOANNEUM University of Applied Sciences, Graz. Première signature en 2012. Ville UNESCO de design.

Belgique

Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles, École supérieure des arts, Bruxelles. Première signature en 2010.

LUCA School of Arts, Bruxelles. Première signature en 2010.

Espagne

Escola Superior de Disseny i Enginyeria de Barcelona, Barcelone. Première signature en 2009. Ville UNESCO de littérature.

Escola Massana Centre d'Art i Disseny, Barcelone. Première signature en 1992. Ville UNESCO de littérature.

Universitat Politècnica de València, Valence. Première signature en 2006

Estonie

Estonian Academy of Arts, Tallinn. Première signature en 2003.

Finlande

University of Lapland - Lapin Yliopisto, Rovaniemi. Première signature en 2002.

Hongrie

Moholy-Nagy University of Art and Design, Budapest. Première signature en 2003. Ville UNESCO de design.

Italie

Accademia di Belle Arti di Bologna, Bologne. Première signature en 1996. Ville UNESCO de musique.

Alma Mater Studiorum, Université de Bologne. Première signature en 2014. Ville UNESCO de musique.

ISIA Firenze, Industrial & Communication Design, Florence. Première signature en 2002.

Politecnico di Milano, Polidesign, Milan. Première signature en 2005.

Università degli Studi "G. d'Annunzio", Chieti & Pescara. Première signature en 2018.

Lettonie

Art Academy of Latvia, Riga. Première signature en 2006.

Pays Bas

Willem de Kooning Academy - Rotterdam University of Applied Sciences. Première signature en 2010.

Pologne

Jan Matejko Academy of Fine Arts in Cracow, Cracovie. Première signature en 2003. Ville UNESCO de littérature.

The Academy of Fine Arts in Katowice, Katowice. Première signature en 2002. Ville UNESCO de musique.

Portugal

Universidade de Aveiro, Aveiro. Première signature en 2014.

Universidade de Lisboa - Faculdade de Belas-Artes, Lisbonne. Première signature en 1996.

Universidade de Porto, Porto. Première signature en 1996.

République Tchèque

Mendel University, Faculty of Forestry and Wood Technology. Department of Furniture, furniture design and habitation, Brno. Première signature en 2005.

Tomas Bata University in Zlin Faculty of multimedia communication, Zlin. Première signature en 2010.

Roumanie

Université d'art et design de Cluj-Napoca. Première signature en 2008.

Royaume-Uni

Robert Gordon University Faculty of Design and Technology Gray's School of Art International, Aberdeen. Première signature en 2000.

The University of Northampton, Northampton. Première signature en 2003.

Serbie

Université des Arts de Belgrade. Première signature en 2006.

Slovaquie

Vysoka Skola Vytvarnych Umeni - Academy of Fine Arts and Design, Bratislava. Première signature en 1991.

Slovénie

University of Ljubljana Academy of Fine Arts and Design, Ljubljana. Première signature en 2014. Ville UNESCO de littérature.

Suède

The Swedish School of Textiles, University of Boras, Boras. Première signature en 2009.

Linnaeus University, Växjö. Première signature en 2017.

Turquie

Marmara Universitesi, Güzel Sanatlar Fakültesi - Faculté des Beaux-Arts, Istanbul. Première signature en 2003.

b) Conventions Bilatérales (30)**Australie**

The University of Sydney, College of the Arts. Première signature en 2000. Ville UNESCO du Film.

Brésil

L'Escola Superior de Desenho Industrial, Rio de Janeiro. Première signature en 2003.

Universidade Federal do Rio de Janeiro. Première signature en 2010.

Canada

The Ontario College of Art & Design, Toronto. Première signature en 1996.

Université Laval, Québec. Première signature en 1998.

Université du Québec À Montréal. Première signature en 1999. Ville UNESCO de design.

Université de Montréal. Première signature en 2015. Ville UNESCO de design.

Chine

China Academy of Art, Hangzhou. Première signature en 2006. Ville UNESCO d'artisanat et arts populaires.

Nanjing Art Institute, Nanjing. Première signature en 2010.

China Central Academy of

Fine Arts Beijing, Pékin. Première signature en 2010. Ville UNESCO de design.

Shenzhen University College of Art and Design, Shenzhen. Première signature en 2016. Ville UNESCO de design.

College of Design and Innovation. Tongji University, Shanghai. Première signature en 2017. Ville UNESCO de design.

Hubei Institute of Fine-Arts, HIFA, Wuhan. Première signature en 2018. Ville UNESCO de design.

Colombie

Universidad de Bogotá Jorge Tadeo Lozano, Bogota. Première signature en 2014. Ville UNESCO de musique.

Corée du Sud

Kookmin University, Techno Design School, Séoul. Première signature en 2015. Ville UNESCO de design.

Honam University, Gwangju. Première signature en 1998.

Ville UNSECO d'arts numériques

Côte d'Ivoire

École Nationale des Beaux-Arts d'Abidjan, Abidjan. Première signature en 2009.

École Supérieure Internationale de Design, Architecture d'Intérieur et du Bâtiment. Première signature en 2019.

Inde

Srishti School of Art, Design and Technology, Yelahanka New Town - Bangalore. Première signature en 1996.

National Institute of Design, Ahmedabad.

II. Calendrier futé du Crous

JUILLET AOÛT	SEPTEMBRE OCTOBRE	NOVEMBRE DÉCEMBRE	JANVIER FÉVRIER	MARS AVRIL	MAI JUIN
<p>J'ai mon logement</p> <p>J'ai ma réponse du Crous si j'ai demandé un logement en résidence universitaire. Si je suis accepté(e), je pense à bien confirmer ma réservation dans les temps.</p> <p>Si on je cherche un logement privé avec les bons plans logements indiqués au dos de cette plaquette, et sur www.lokaviz.fr</p> <p>Si je n'ai pas de caution pour mon logement, je me renseigne vite sur www.visale.fr ou sur www.etudiant.gouv.fr, rubrique «Vous logez»</p>	<p>Me voilà étudiant !</p> <p>Si je suis boursier, pour déclencher la mise en paiement de ma bourse, je dois transmettre mon certificat de scolarité au Crous, comme il me l'a été indiqué. Sauf si je suis inscrit à l'université, auquel cas c'est elle qui s'en occupe.</p> <p>Je m'installe, ça y est !</p> <p>Je signe mon bail et je fais au plus vite mon dossier d'aide au logement sur www.caf.fr pour percevoir l'allocation logement (ALS ou APL).</p> <p>Je n'oublie pas d'y indiquer que je suis boursier si c'est le cas, et de renvoyer ma notification de bourse avec mon dossier CAF.</p> <p>Je pense aussi à mettre les contrats d'eau, d'électricité et de gaz à mon nom, et à demander une mensualisation pour le paiement.</p>	<p>Je prends soin de mon budget !</p> <p>Si je reçois une taxe d'habitation, je la paye tout de suite ou je contacte les impôts pour demander un dégrèvement ou un échelonnement pour ne pas avoir à payer de pénalités.</p> <p>Je suis à l'affût des bons plans : covoiturage, épiceries et magasins solidaires, échanges de services et biens... Les assos étudiantes et mes voisins sont de bonnes sources !</p> <p>Bon plan culture !</p> <p>Envie de décompresser et de sortir ? Je prends le Pass Culture !</p> <p>Plus d'infos sur : www.saintépss.fr</p> <p><i>Fin novembre a lieu le salon de l'Étudiant à Saint-Étienne : je vais y faire un tour !</i></p>	<p>Je mange sain et à petit prix !</p> <p>Sur mon Campus, ou tout proche, les Resto et les Cafés Crous sont là pour toutes mes faims :</p> <p>Repas complet à composer selon mes envies le midi au Resto ou en Cafés pour profiter du bar à salade, de l'offre snacking, petit déj et pauses gourmandes, toute la journée, l'endroit idéal pour mes pauses détentées ou étudiantes avec l'accès Wifi !</p>	<p>Je revole mon DSE !</p> <p>Après la saisie de ma demande sur Internet, j'ai reçu un mail avec mon dossier de bourse et/ou de logement. Je l'imprime et le renvoie complété et signé sans tarder à l'adresse postale du Centre de Numérisation du Crous de Lyon indiquée sur le courrier.</p> <p>Je prépare mon stage</p> <p>Je fais un stage dans une autre ville. Je consulte les offres de logements étudiants disponibles pour une courte durée en résidence Crous sur www.etudiant.gouv.fr rubrique «Trouver un logement» ou chez un particulier sur : www.lokaviz.fr</p>	<p>Derniers jours pour ma bourse !</p> <p>Attention, la date limite pour faire ma demande de bourse et/ou de logement approche à grands pas !</p> <p>Je saisais mon dossier sur : www.messerviceetudiant.gouv.fr impérativement avant le 15 mai ! Si je suis hors délais, je prends le risque de recevoir les bourses en retard.</p> <p>Je déclare mes impôts</p> <p>C'est le moment de remplir une déclaration de revenus aux impôts : soit je me déclare seul(e), soit je me rattache au foyer fiscal de mes parents.</p> <p>Pour mes démarches, je me connecte sur le site : www.impots.gouv.fr</p>
<p>Je me déplace en transports</p> <p>Je profite des tarifs réduits «bénéficiaires CMUC» ou «étudiants» des transports en commun et des vélos !</p> <p>Bon plan infos !</p> <p>J'ai un max d'infos en téléchargeant l'appi Crous Mobile et en m'inscrivant à la news du Crous !</p> <p>Et si je ne connais pas Saint-Étienne le Student, Welcome Desk à l'Espace Info Jeunes (6 rue de la Résistance)</p>	<p>Je me renseigne en toute sérénité !</p> <p>Je m'organise, je planifie, je réviser et je pense aussi à m'aérer l'esprit, à voir mes amis et à bien manger !</p> <p>Et si j'ai besoin d'un peu de recul, je n'hésite pas à aller aux HappyHours mis en place dans les résidences Crous (avec Apsytube).</p> <p>Bon plan jobs !</p> <p>Quoi de prévu cet été ? C'est le bon moment pour la recherche d'un job !</p> <p>Je consulte www.jobaviz.fr et les adresses de bons plans jobs situées au dos de cette plaquette.</p>	<p>Je me renseigne pour mes études</p> <p>Choix d'études, réorientation, poursuite : Renseignez-ici, c'est la période des salons !</p> <p>Je pense aussi aux services de mon établissement et de mon quartier (CRIJ, CIO...)</p> <p>Bons plans artistes !</p> <p>Je participe aux concours culturels du Crous :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Photo - BD - Danse - Théâtre - Nouvelle - Film court 	<p>Je réviser en toute sérénité !</p> <p>Je m'organise, je planifie, je réviser et je pense aussi à m'aérer l'esprit, à voir mes amis et à bien manger !</p> <p>Et si j'ai besoin d'un peu de recul, je n'hésite pas à aller aux HappyHours mis en place dans les résidences Crous (avec Apsytube).</p> <p>Bon plan jobs !</p> <p>Quoi de prévu cet été ? C'est le bon moment pour la recherche d'un job !</p> <p>Je consulte www.jobaviz.fr et les adresses de bons plans jobs situées au dos de cette plaquette.</p>	<p>Je pars, je reste : je le dis !</p> <p>Si je quitte mon logement, je pense à le dire au moins 1 mois avant mon départ et je prends rendez-vous pour faire mon état des lieux.</p> <p>Si je reste dans mon logement en juillet et août, je le signale à la CAF pour continuer à percevoir mon aide au logement.</p> <p>Bon plan sorties !</p> <p>C'est l'époque des festivals étudiants gratuits, alors j'en profite ! Je suis toutes les actualités sur la page Facebook du Crous de Lyon !</p>	